

ÉCOLE DU LOUVRE

Amélie ROUSSILLON

Thewe, thawe, adi, miē... :
étude des monnaies de perles kanak
conservées dans les collections du
Musée du Quai Branly

Volume de texte

Mémoire d'étude
(1^{re} année de 2^e cycle)
présenté sous la direction
de M^{mes} Carine PELTIER-CAROFF et Magali MELANDRI
et de MM. Philippe PELTIER et Emmanuel KASARHEROU

Mai 2015

Le contenu de ce mémoire est publié sous la licence *Creative Commons*

CC BY NC ND



THEWE, THAWE, ADI, MIE... : ETUDE DES MONNAIES DE PERLES KANAK
CONSERVEES DANS LES COLLECTIONS DU MUSEE DU QUAI BRANLY

Remerciements

Ce travail n'aurait pas pu aboutir sans le concours de nombreuses personnes, que nous tenions à remercier chaleureusement ici.

Tout d'abord, notre directrice de recherche Carine Peltier-Caroff (responsable de l'icôneothèque du Musée du Quai Branly) pour ses nombreux conseils et sa disponibilité.

Philippe Peltier (conservateur en chef du patrimoine, responsable de l'unité patrimoniale Océanie-Insulinde au Musée du Quai Branly) et Magali Mélandri (responsable des collections Océanie, Musée du Quai Branly) d'avoir accepté de nous suivre une quatrième année et surtout de nous avoir transmis leur passion, ce qui est certainement le plus important à nos yeux.

Emmanuel Kasarhérou (chargé de mission pour l'Outre-Mer au Musée du Quai Branly) pour son précieux savoir et sa gentillesse.

Mais aussi toute l'équipe du Musée de Nouvelle-Calédonie (Nouméa), pour leur enthousiasme face à notre travail et leurs réponses à certaines de nos interrogations.

Egalement les personnels des médiathèques et services d'archives nous ayant permis d'accéder à de nombreux documents : Sarah Frioux-Salgas et Jean-André Assié (responsables des Archives du Musée du Quai Branly), Christophe Dervieux (archivistes aux Archives de Nouvelle-Calédonie) et l'équipe de la Maison de la Nouvelle-Calédonie.

Enfin, nous tenions à remercier nos proches, pour leurs encouragements et leurs nombreuses relectures.

Avant-propos

Le choix d'un tel sujet dans le cadre de ce mémoire résulte de plusieurs facteurs, et nous souhaitons expliquer brièvement notre démarche. Tout d'abord, nous avons eu l'opportunité de développer cette curiosité toute particulière pour la Nouvelle-Calédonie et la richesse de sa culture au cours des mois de juillet et août 2014, lors d'un stage d'un grand intérêt effectué au Musée de Nouvelle-Calédonie, à Nouméa.

Dès lors, de retour en Métropole, il s'est avéré par un heureux hasard qu'au sein des sujets de mémoire relatifs aux arts d'Océanie, était proposée une étude du corpus de monnaies kanak conservées dans les collections du Musée du Quai Branly.

Le choix de ce sujet nous est alors paru évident, dans une volonté de mettre à profit ce que nous avons pu apprendre en Nouvelle-Calédonie et les relations que nous avons pu y nouer, mais aussi afin de poursuivre concrètement l'étude d'une des nombreuses facettes de cette culture – et d'une certaine manière de prolonger un peu le voyage.

Aussi, nous souhaitons faire une dernière remarque, d'ordre sémantique cette fois-ci. Celle-ci concerne l'emploi du terme « tribu ». En effet, bien que son emploi soit fréquemment considéré comme péjoratif voire mal venu (car souvent mal employé ethnologiquement parlant) dans la littérature ethnographique contemporaine, celui-ci revêt un sens particulier dans le contexte néo-calédonien, relatif aux aléas de l'Histoire coloniale de cet archipel. En effet, le terme de tribu fait référence en Nouvelle-Calédonie aux réserves mises en place par le Code de l'Indigénat, dès 1887 et jusqu'en 1903 (toutefois le Code de l'Indigénat ne sera aboli qu'en 1946), au sein desquelles ont été « parqués » les Kanak – et ce, sans tenir compte de leur répartition géographique et clanique originelle. Néanmoins, les Kanak ont fini par se réapproprier le terme, l'utilisant aujourd'hui afin de désigner tout hameau, village kanak.

Table des matières

Introduction	1
I. La monnaie de perles kanak comme <i>objet d'étude</i>	4
1.1. Définition et présentation du corpus.....	4
<i>Choix et justification de la délimitation du corpus</i>	4
<i>Différentes typologies d'objets</i>	6
<i>Différents types de monnaies pour différentes valeurs</i>	7
1.2. Matériaux et techniques de fabrication : entre diversité et homogénéité	8
<i>Matériaux employés dans la fabrication des monnaies et potentiel signifiant</i>	8
<i>Procédés techniques et chaînes opératoires : comment fabrique-t-on une monnaie de perles kanak ?</i>	12
1.3. Variations et évolutions de ces divers paramètres.....	14
<i>Evolutions formelles</i>	14
<i>Evolution et perpétuation des techniques de fabrication</i>	16
II. La monnaie de perles kanak comme « phénomène social total »	19
2.1. La monnaie de perles kanak et ses usages coutumiers : rencontre de différents acteurs et paramètres	19
<i>Qu'est-ce que la « coutume » ?</i>	19
<i>Définition de la notion de monnaie</i>	20
<i>Quand la monnaie de perles kanak entre en jeu</i>	21
<i>Intégration de la monnaie au sein du panier sacré</i>	23
2.2. De l'importance de la parole	24
<i>Brève présentation du contexte linguistique néo-calédonien et démarche d'étude</i>	24

<i>Comparaisons des termes en langues kanak relatifs à la monnaie, sa constitution et ses contextes d'usage</i>	25
<i>Monnaies, récits mythiques et discours coutumiers</i>	27
2.3. Réflexion autour de la notion du don	29
<i>De l'obligation de donner, de recevoir et de rendre : quand l'étude de la monnaie kanak rencontre la question du don</i>	29
<i>Objets inaliénables, objets précieux, objets sacrés</i>	32
III. Monnaie de perles kanak et Occident : histoires de rencontres	35
3.1. Collecte des monnaies et évolution du regard occidental	35
<i>Présentation des principaux collecteurs/donateurs des objets de notre corpus</i>	35
<i>Collecter : souvenir de voyage ou démarche ethnographique ?</i>	38
<i>Un engouement actuel pour l'art kanak ?</i>	39
3.2. Glissement de sens et évolution du rôle des monnaies de perles kanak	40
<i>Rôle des monnaies dans le contexte contestataire : révoltes de 1878 et 1917</i>	40
<i>Influence de l'évangélisation</i>	42
<i>Vers un rôle plus symbolique des monnaies ?</i>	43
3.3. La monnaie kanak contemporaine et ses enjeux identitaires	45
<i>La monnaie de perles comme re-présentation de la « reformulation permanente » de la société kanak</i>	45
<i>Usage de la monnaie de perles kanak dans le cadre de cérémonies coutumières contemporaines</i>	46
Conclusion	49
Bibliographie	52
Ouvrages, articles, catalogues, littérature grise, multimédia	52
Sites internet	57
Archives	57

Introduction

Avant de rentrer dans le vif du sujet, il nous semblait important de revenir sur quelques points essentiels afin que le lecteur puisse situer au mieux le contexte dans lequel notre propos s'insère. Voici donc quelques données de base relatives à notre terrain d'étude.

La Nouvelle-Calédonie (carte 1) est un archipel constitué d'une île principale que l'on nomme Grande-Terre, longue de 400 km et large de 50 km en moyenne, cernée d'un ensemble d'autres îles comprenant Belep au Nord, l'île des Pins et l'île d'Ouen au Sud, et les îles Loyauté (Maré, Lifou, Tiga et Ouvéa) à l'Est. La Grande-Terre est traversée longitudinalement par une chaîne de montagnes suivant son axe Nord-Ouest/Sud-Est. La situation tropicale de l'île induit en outre un climat relativement humide, ce qui influe sur les différents types de végétation que l'on y trouve, où vivent de nombreuses espèces animales ; tandis que le lagon entourant la Grande Terre (connu pour être un des plus grands au monde) est le théâtre du développement d'un biotope particulièrement diversifié. Ainsi, cette faune et cette flore caractéristiques – et plus largement l'environnement calédonien dans son ensemble – constituent alors autant de références agissant sur l'imaginaire kanak et de matériaux propices à la création.

En ce qui concerne le peuplement, on constate que les populations kanak, présentes depuis près de 3500 ans sur le territoire néo-calédonien, se répartissent originellement sur les côtes mais aussi et surtout transversalement dans des vallées rythmant l'épine dorsale de l'île, selon un semis de petits groupes. Ces groupes patrilinéaires et exogames forment différents lignages, eux-mêmes rassemblés en clans. Ainsi, tous les descendants masculins d'une même lignée se rattachent à la grande case et au tertre ayant été bâtis par son fondateur. Dès lors, celle-ci, en tant qu'habitat-souche, possède un rôle et une symbolique tels qu'elle donne son nom au lignage qui en dépend.

Aussi, pour ce qui est des règles régissant les relations humaines, on observe toujours la place privilégiée qui est accordée à l'aîné par rapport à celle du cadet – que ce soit au niveau de la fratrie ou bien à l'échelle plus large du clan, le lignage le plus ancien ayant la position la plus élevée au sein de celui-ci. Autre fait notoire : l'importance des échanges matrimoniaux afin de

créer des « chemins »¹ d'alliance entre les différents clans. C'est notamment pour cela que tout homme observe un grand respect à l'égard de ses maternels (à savoir sa mère, ainsi que tous les frères et membres de la famille de sa mère) ceux-ci ayant permis, en « donnant » cette femme, de créer une nouvelle route d'alliance entre les deux clans concernés. Les richesses circulent ainsi essentiellement par le biais de ces chemins d'alliance, qui, comme nous allons le voir, jouent un rôle essentiel dans l'échange des monnaies kanak.

Ainsi, suite à la définition plus précise de notre corpus d'étude (sur laquelle nous allons revenir par la suite), recentré autour des monnaies de perles kanak, un certain nombre de questions nous sont apparues. En effet, ces monnaies de perles, aussi appelées monnaies « traditionnelles » – bien qu'encore utilisées de nos jours – par opposition à la monnaie européenne introduite par le biais de la colonisation, ont la spécificité de dépasser largement la sphère économique, témoignant au contraire de la rencontre des sphères à la fois économique, politique, sociale et rituelle du monde kanak. Nous en sommes alors venue à nous interroger sur la manière dont ces monnaies, produites originellement uniquement sur la Grande Terre, font avant tout office de lien entre de multiples acteurs : fabricants, utilisateurs, mais aussi leurs collecteurs européens et les musées qui en ont hérité. Il nous est ainsi apparu essentiel de prendre pour point d'ancrage de nos recherches ces objets-monnaies en eux-mêmes, autour desquels allaient rayonner et converger tous les aspects de notre étude. Nous souhaitons de fait aborder ces monnaies comme le point de convergence de multiples chemins : qu'il s'agisse des chemins coutumiers, théâtre et résultats des échanges de ces monnaies dans leur contexte originel ; mais aussi de chemins dans un sens plus vaste, témoins de l'évolution de la société kanak et calédonienne plus largement, ou encore d'histoires complexes mettant en jeu des acteurs beaucoup plus éloignés, allant jusqu'à traverser les océans pour se retrouver au bord de la Seine.

Dès lors, comment expliquer que cet objet, cette monnaie de perles kanak, constitue un tel catalyseur, une telle cristallisation d'échanges, tout en étant devenue le symbole de la « reformulation permanente »² de la société kanak ?

¹ BOULAY R. (dir.), 1990 : 82.

² Selon la formulation de Jean-Marie TJIBAOU qui, en 1985, à l'occasion d'un entretien accordé à la revue *Les Temps Modernes*, répliquait à l'objection redondante opposant « tradition » et « modernité » en substituant à cette logique binaire la conception d'une reformulation permanente.

Le premier aspect qu'il nous semble alors essentiel d'aborder est celui de la matérialité de tels objets. Pour ce faire, nous nous proposons de présenter le corpus sur lequel se base notre étude, illustrant les différentes typologies de monnaies et les divers objets qui leurs sont attachés. Nous nous pencherons ensuite plus particulièrement sur les matériaux employés dans leur confection et les techniques alors mises en œuvre. Puis, ces monnaies n'ayant cessé d'être employées jusqu'à nos jours, nous évoquerons l'évolution de ces multiples paramètres, tant en ce qui concerne les matériaux employés que les processus mêmes de fabrication.

Mais notre étude ne pourrait se limiter à un examen purement technologique. En effet, le simple fait d'évoquer la notion de monnaie renvoie à l'un des parangons de l'anthropologie du XXe siècle qui n'est autre que l'anthropologie du don. Nous nous devons donc de tenter de définir au mieux ces notions de « don », d'« échange », de « monnaie », selon le sens qu'elles peuvent revêtir en Nouvelle-Calédonie. Or, comme nous avons pu le souligner, ces monnaies renvoient à toutes les sphères de la société kanak, ce pourquoi nous souhaitons démontrer comment elles constituent un véritable « fait social total »³. Pour ce faire, nous avons choisi de nous baser tant sur des comparaisons linguistiques, que sur une étude des modalités d'usage de telles monnaies, avant d'ouvrir sur une réflexion autour de l'inscription de la monnaie kanak dans la question plus large du don et de l'évolution des pratiques contemporaines.

Enfin, ces objets, de par leur présence dans une collection nationale française, sont de fait les témoins de rapports et d'échanges entre le monde kanak et le monde occidental. Ainsi, suite au 5 septembre 1774, jour où James Cook accosta à Balade, au Nord-Est de la Grande-Terre, de nombreux voyageurs et explorateurs se succédèrent jusque dans les années 1840, avant que la Nouvelle-Calédonie ne voie s'installer sur son territoire des missionnaires catholiques, dès 1843. Seulement dix ans plus tard, en 1853, la Nouvelle-Calédonie devint une colonie française. Ainsi, la collecte de ces objets par divers colons, missionnaires et autres voyageurs témoigne de cette Histoire, et nous avons alors choisi de nous pencher sur le cas de certains d'entre eux, au fil de ces 240 ans de contact. Plus largement, c'est la question du regard occidental posé sur ces objets qui a retenu notre attention. Ces contacts ont également entraîné un glissement de sens de ces monnaies, que nous nous proposons de présenter ici. Enfin, nous nous pencherons sur les rôles et significations des monnaies de perles d'aujourd'hui, ajoutant à leur complexité intrinsèque la casquette de marqueur identitaire de la société kanak actuelle.

³ MAUSS M., 1999 [1923-1924] : 147.

I. La monnaie de perles kanak comme *objet d'étude*

L'intérêt de travailler sur un corpus précis d'objets réside, entre autres, dans la possibilité d'étudier ces œuvres pour leur matérialité même. Cela nous a ainsi permis de nous focaliser sur leurs caractéristiques propres, illustrant et complétant de fait les discours théoriques plus larges que l'on peut émettre sur les monnaies kanak et leurs usages, tout en nous permettant dans certains cas de proposer certaines attributions géographiques ou d'apporter quelques précisions. Nous nous proposons donc dans un premier temps de présenter au lecteur le corpus sur lequel nous avons basé nos observations, nos comparaisons typologiques et techniques – comme une immersion au cœur même du sujet.

1.1. Définition et présentation du corpus.

Choix et justification de la délimitation du corpus :

La première étape de notre travail a été de délimiter le corpus d'objets auquel nous allions consacrer nos recherches. Ainsi, nous avons obtenu un total de 134 objets répondant à la requête « monnaie kanak » dans la base de données TMS Objets du Musée du Quai Branly. Cet ensemble comprenait tant des monnaies de perles et objets affiliés (têtes de monnaie, étuis, etc.) que d'autres types de monnaies kanak, à savoir des jupes-monnaies, ou encore des bracelets de conus et des objets en néphrite. S'est alors posée la question de savoir si nous envisagions de traiter la totalité de ces objets, ou au contraire si nous décidions de restreindre notre champ de vision. Notre choix s'est alors arrêté sur les monnaies de perles kanak, pour la simple raison que ces monnaies échangées par les hommes sont uniquement des objets d'échange et de socialité, à savoir qu'ils ne peuvent être portés contrairement aux jupes-monnaies des femmes et autres

objets de parure précédemment évoqués. En outre, il s'agit du seul type de monnaie encore en circulation sous cette forme aujourd'hui⁴. Le nombre d'objets composant notre corpus s'est ainsi retrouvé réduit à 54 pièces – ensemble relativement restreint, autorisant par conséquent une étude au « cas par cas » de chacun de ces artefacts, ce qui n'aurait peut-être pas été possible si nous avions élargi nos recherches aux autres types de monnaies (du fait des modalités calendaires imposées).

Aussi, ce corpus se distingue par son importance scientifique : en effet, unique en France tant par la qualité des objets (ancienneté, identité des collecteurs, état de conservation) que par leur nombre, cet ensemble de monnaies est le deuxième plus important au monde, après celui logiquement conservé au Musée de Nouvelle-Calédonie à Nouméa.

Paradoxalement, bien que l'on trouve des monnaies kanak dans de nombreux musées en Europe et de par le monde, les publications leur étant principalement consacrées se comptent sur les doigts de la main. On peut ainsi citer l'ouvrage *Thewe Men Jila : la monnaie kanak en Nouvelle-Calédonie* d'Yves-Béalo Gony (2006), les articles ou chapitres consacrés par Maurice Leenhardt dans son ethnographie de la Nouvelle-Calédonie (1922 ; 1980 [1930] ; 1953 [1937] ; 1939), les articles publiés dans les catalogues des deux expositions majeures d'art kanak, à savoir *De Jade et de Nacre, Patrimoine artistique kanak* (1990) et *Kanak, l'art est une parole* (2013) ou encore les quelques rapports d'enquêtes de terrain menées par l'Agence de Développement de la Culture Kanak (A.D.C.K.) publiés sur le site internet du Centre Culturel Tjibaou⁵.

Cette relative rareté se mesure d'autant plus au regard de la profusion d'ouvrages sur l'un des fondamentaux de l'anthropologie, à savoir le système d'échanges de la Kula dans l'aire Massim, étudié par Bronislaw Malinowski dans son ouvrage *Les Argonautes du Pacifique occidental* (1922) suivi par de nombreux auteurs, dont Annette B. Weiner (1992) ; ou encore relatifs à d'autres types de monnaies du Pacifique, comme celles en circulation dans les Hautes Terres de Nouvelle-Guinée (étudiées notamment par Andrew Strathern dans la région de Mount Hagen, 1971 ; par Maurice Godelier chez les Baruya, 1996, etc.).

⁴ GONY Y.-B., 2006 : 15.

⁵ www.adck.nc/mediatheque/departement

Différentes typologies d'objets :

La monnaie de perles kanak à proprement parler est constituée d'un fin chapelet de perles (la plupart du temps de coquillage, mais nous verrons que d'autres matériaux peuvent également être employés), constituant son « corps », sa « colonne vertébrale », rattaché à ce que l'on nomme la « tête » de la monnaie – ou sa « bouche ». Celle-ci peut être en bois sculpté ou en sparterie, évoquant parfois une figure humaine voire la forme d'une case, souvent ornée en outre de pendants en nacre d'huître perlière et de coquillages. Enfin, cette monnaie se termine par un « pied/bout/sexe », le plus souvent une petite tresse de poils de roussette, agrémentée parfois d'autres coquillages ou pendants en nacre. La monnaie est conservée dans un étui, fermé généralement par un cordonnet maintenu par une aiguille en os humain ou animal selon les cas (cat. 14 et 15). Ce dernier est lui-même placé dans le « panier sacré » de la famille ou du clan en dehors des temps forts cérémoniels au cours desquels sont échangées les monnaies.

En ce qui concerne notre corpus d'étude, celui-ci comprend quelques rares ensembles complets de monnaies avec leur tête et leur étui (cat. 41), notamment un ensemble comprenant même le « panier sacré » (cat. 10, 11 et 12). On trouve aussi pour l'essentiel plusieurs monnaies avec seulement leur tête (par exemple les objets cat. 27, 31 et 49), des monnaies seules (cat. 43 et 45), des têtes de monnaie seules (cat. 26 et 51), des étuis seuls (à titre d'exemple cat. 5, 18, 33 et 54), ainsi que des petits modèles de pirogues jouant également le rôle de contenants à monnaie (cat. 21, 23 et 47). On notera également la présence exceptionnelle d'une monnaie en os d'oiseau marin – probablement d'albatros – (cat. 48), particulièrement rare, et à propos de laquelle nous ne disposons que de très peu, voire de quasi aucune information.

Une monnaie non calédonienne (cat. 7), sur laquelle nous avons des doutes quant à la provenance, s'est en outre glissée dans notre corpus : du fait de la grosseur de ses perles de coquillage, et de leur (re)montage, il s'agirait plutôt *a priori* d'une pièce provenant du Vanuatu, et qui serait arrivée en Nouvelle-Calédonie où son collecteur, Mr Laniepce, l'aurait acquise, sans prendre garde à la distinguer des monnaies kanak.

Enfin, quelques éléments isolés ayant autrefois appartenu à des monnaies ou à leurs étuis sont également à souligner : un cordonnet en tissu ayant certainement servi autrefois à fermer l'étui d'une monnaie (cat. 37) et quelques pendants en nacre découpée (cat. 44).

Sur cet ensemble de 54 numéros, la majorité (51 objets) proviennent des anciennes collections du Musée de l'Homme, un seul provient de l'ancien Musée National des Arts d'Afrique et d'Océanie (cat. 54) et deux ont été directement donnés au Musée du Quai Branly à l'occasion de la coutume d'inauguration de l'exposition *Kanak, l'art est un parole*, en 2013 (cat. 1 et 2).

De plus, sur la totalité du corpus, sept sont en dépôt dans d'autres institutions : au Pitt-Rivers Museum d'Oxford (cat. 3), au Musée Berbère du jardin Majorelle (cat. 4) et au Musée d'Art et d'Histoire de Rochefort (cat. 14, 15, 32, 47 et 51). On en dénombre également sept actuellement présentés sur le plateau des collections du Musée du Quai Branly, dans la vitrine OC 053 (cat. 24, 27, 29, 30, 48, 49 et 50). Enfin, au cours de notre visite à la muséothèque du Musée, à l'occasion de laquelle nous avons pu faire sortir des réserves un ensemble de 26 objets, nous nous sommes rendue compte que trois objets (cat. 8, 42 et 44) – dont nous ne possédons pas de photographie et que nous avons donc voulu voir à cette occasion – sont manquants. Ainsi, ils n'ont soit pas été transférés depuis le Musée de l'Homme et pourraient encore s'y trouver, soit ils pourraient être au Musée du Quai Branly mais mal inventoriés, soit définitivement perdus.

Différents types de monnaies pour différentes valeurs :

Les monnaies de perles kanak sont loin d'être toutes identiques. En effet, il existe des monnaies de perles blanches (par exemple : cat. 29, 32 et 36), des monnaies de perles grises (cat. 28), des monnaies de perles brunes/noires (cat. 49), des monnaies bicolores (cat. 19 : monnaie étant par ailleurs la plus longue du corpus et composée de sept morceaux de monnaie de différentes couleurs liés bout à bout) et enfin des monnaies de perles espacées par des petits nœuds (cat. 27, 30 ou 43).

Or, toutes ces monnaies, du fait de leurs différentes couleurs et assemblages, mais aussi du fait de leur longueur, n'ont pas la même valeur et ne sont pas utilisées dans les mêmes conditions. Il est avéré de manière générale que la monnaie noire est la plus estimée, suivie par la blanche et enfin par la monnaie de perles espacées. Cette dernière, clairement moins valorisée, et pas nécessairement rattachée à une tête de monnaie, aurait été utilisée essentiellement dans un contexte quotidien de rémunération de services, tandis que les deux autres restent liées à des contextes plus « cérémoniels ».

Toutefois, la valeur accordée à ces différentes monnaies et la manière de la mesurer varient d'une région à l'autre : outre le classement par couleur, la mesure de la monnaie se fait en fonction de sa longueur et s'effectue de diverses manières, notamment en se mesurant selon différentes longueurs du corps humain (brasses, etc.) – sur lesquelles nous reviendrons plus longuement par la suite.

Un des critères aussi essentiels à l'estimation d'une monnaie est le soin apporté à son ouvrage, et plus particulièrement en ce qui concerne la finesse des perles. En effet, la monnaie

noire la plus valorisée serait « si fine, dit la légende, qu'elle bouge au souffle d'une haleine »⁶, ou encore que « posée sur les poils du bras celle-ci ne touche pas l'épiderme »⁷. Nous avons ainsi remarqué qu'une des monnaies présentées sur le plateau des collections (cat. 49) tremble du simple fait de la ventilation ou des vibrations alentours, bien que les objets soient parfaitement soclés, illustrant *de facto* ces adages et témoignant de son extrême finesse.

Tous ces objets sont alors manipulés avec une grande délicatesse – du fait de leur fragilité, mais aussi de la solennité du contexte dans lequel elles sont utilisées et échangées.

Ainsi, sous le terme de « monnaie » est en réalité regroupée une grande variété d'objets, dont la fabrication fait appel à l'emploi de nombreux matériaux, selon des techniques tout aussi diverses.

1.2. Matériaux et techniques de fabrication : entre diversité et homogénéité.

Matériaux employés dans la fabrication des monnaies et potentiel signifiant :

Les monnaies de perles kanak, bien qu'étant des objets de taille relativement réduite – du moins lorsque rangées dans leurs étuis – ont toutefois la particularité d'être le résultat de l'assemblage d'un nombre conséquent de matériaux, de provenances tant végétales qu'animales. Nous pourrions nous limiter à une simple liste, mais là n'est pas le propos. Nous prendrons en effet le temps de nous arrêter sur certains d'entre eux, ceux-ci revêtant parfois une symbolique importante ; leur emploi étant bien plus signifiant qu'il ne peut paraître au premier abord.

S'agissant du « cœur » de la monnaie, à savoir le chapelet de perles, celui-ci est le plus souvent, et *a priori* originellement, constitué de perles de coquillage conus (par exemple, cat. 19, 24 ou 32). Celles-ci sont toujours blanches au départ et seront par la suite teintées en fonction de la volonté du fabricant d'obtenir une monnaie blanche ou une monnaie noire. Dans les régions plus à l'intérieur des terres, on en trouve en os de roussette (*Pteropus sp.*), comme c'est le cas de la monnaie cat. 41. Plus rarement, certaines monnaies peuvent également être fabriquées en dents de poisson dawa (*Naso literatus*) (cat. 26), voire en antennes de langoustes (*Parribacus*

⁶ LEENHARDT, 1980 [1930] : 47.

⁷ GONY Y.-B., 2006 : 151.

antarcticus), pour des monnaies données en compensation aux clans pêcheurs de la côte pour le poisson qu'ils apportent à l'occasion des grandes cérémonies. Il arrive enfin que des perles proviennent de matériaux végétaux, comme des lianes (notamment cat. 2 : monnaie qui se compose d'ailleurs d'une première partie blanche en os de roussette et d'une seconde en perles de liane brunes). Yves-Béalo Gony mentionne aussi des monnaies en « doigts de gecko »⁸, du moins pour la région de Hienghène, utilisées dans le cadre spécifique d'actes de sorcellerie, mais nous n'en avons eu aucune autre mention.

La tête de la monnaie, quant à elle, peut être sculptée en bois, recouverte ou non d'une forme de tressage (par exemple cat. 11 ou cat. 25). Elle peut autrement être en sparterie plus ou moins fine (allant d'un simple filet à une sparterie extrêmement délicate) selon une technique faisant souvent contraster fibres végétales et fils dans lesquels sont insérés des poils de roussette teints en rouge afin de former divers types de motifs géométriques (notamment cat. 27, 29, 30 et 51). Au sein de cette sparterie, l'on peut également retrouver des perles de coquillage, tandis que la partie basse de la tête s'orne généralement d'un ensemble de pendants en nacre découpés selon une forme dentelée (cat. 26, 31 et 44). La tête présente en outre fréquemment une petite coquille de type *dolium* la couronnant. Elle peut ainsi marquer le visage dans le cas d'une tête de monnaie anthropomorphe (cat. 28 et 31), ou évoquer certaines coiffes de chefs constituées d'un *dolium géant (tonna galea)*⁹. Celui-ci pourrait aussi renvoyer aux conques ornant la flèche faîtière de la grande case dans le cas de têtes de monnaie de forme architecturale (cat. 27 et 32). On s'étonnera toutefois, contrairement à ce à quoi nous aurions pu nous attendre, qu'il ne s'agisse alors pas d'un coquillage dont l'aspect ressemblerait à celui d'une petite conque mais bien de ce petit gastéropode.

Qui plus est, à la partie inférieure de la tête de monnaie est régulièrement attachée une petite chaînette composée de divers matériaux (cat. 26 et 50) : vertèbres de poisson, perles en os d'oiseau, petits coquillages, etc., à laquelle on viendra lier la monnaie en elle-même.

On retrouve enfin couramment des poils de roussette tressés au niveau du bout de la monnaie, comme nous avons déjà pu le mentionner.

L'étui de la monnaie, pour les exemplaires les plus anciens, était fabriqué en écorce battue (cat. 4, 13, 14 et 16). L'on trouve aussi de nombreux étuis en infrabase de cocotier, c'est-à-dire la partie fibreuse à la naissance des palmes (par exemple cat. 17), mais aussi du fait du contact avec le monde occidental, en tissu manufacturé européen (entre autres cat. 5, 34 et 41). L'on y trouve une fois de plus fréquemment l'emploi de poils de roussette au niveau du cordonnet

⁸ GONY Y.-B., 2006 : 153.

⁹ BOULAY R. et KASARHEROU E., 2013 : 38-39.

permettant la fermeture de l'étui ; ce lien pouvant en outre être constitué de fibres de cocotier tressées ou encore de tissu européen pour les exemplaires plus récents. Enfin, comme précédemment mentionné, la fermeture de l'étui était autrefois maintenue par une aiguille en os – humain dans le seul exemple de notre corpus (cat. 15), ajoutant de fait une dimension signifiante supplémentaire à l'objet.

Les petits modèles de pirogues, étaient quant à eux la plupart du temps sculptés en bois dur – généralement du bois de houp – (notamment cat. 46 et 23 à titre d'exemples), entourés ou non d'un filet tressé de fibres végétales et de poils de roussette (cat. 20, 21 et 54) – comme celui que l'on peut observer sur certaines têtes de monnaies. Mais l'on trouve aussi de rares exemplaires en feuilles séchées, comme c'est le cas pour l'étui cat. 12, entourant un filet du type précédemment décrit, lui-même emmaillottant une sorte de gousse noircie, dont nous ne sommes pas parvenue à définir la nature précise.

Quoi qu'il en soit, ces monnaies présentent toutes originellement une composition tripartite récurrente (tête/bouche, corps, pied/sexe). Cette affiliation anthropomorphe est expliquée par le fait que la monnaie est apparentée à l'image d'un ancêtre, ce qui lui confère par conséquent une dimension toute particulière. Dès lors, l'emploi des différents matériaux évoqués ci-dessus peut différer d'une région à l'autre, en fonction de l'environnement de production de la monnaie.

L'utilisation d'éléments provenant du monde marin (coquillages – travaillés ou non, nacre d'huître perlière, vertèbres de poissons, etc.) ou renvoyant à celui-ci, comme c'est le cas des filets noués que l'on peut trouver autour de certains modèles de pirogues ou sur certaines têtes de monnaies, s'avère tout particulièrement signifiant. En effet, cette intégration au cœur même de tels objets de ces éléments peut être mise en relation avec le fait que le monde marin est considéré par les Kanak comme étant le monde où résident les ancêtres, les esprits. La monnaie constitue alors un lien indéfectible rattachant plus ou moins directement l'homme à ses ancêtres¹⁰. Qui plus est, certains mythes attribuent une origine marine à la monnaie de perles kanak, notamment le plus célèbre d'entre eux, relevé en 1978 par Françoise Ozanne-Rivierre¹¹ à la tribu de Tiédanite (texte 2), sur lequel nous prendrons le temps de revenir plus longuement par la suite. La forme de la pirogue pourrait aussi, d'une certaine manière, être envisagée comme l'embarcation vectrice de ces échanges, à l'origine des relations sociales, comme c'est le cas pour beaucoup de populations insulaires du Pacifique.

¹⁰ NAAOUTCHOUÉ A., Emmanuel Tjibaou, 2013 (conférence enregistrée au Centre Culturel Tjibaou).

¹¹ OZANNE-RIVIERRE F., Jean-Claude Rivierre et Claire Moyse-Faurie, 1980 : 12-19 ; BOULAY R. et Emmanuel Kasarhérou, 2013 : 295-297.

D'autres matériaux, comme le poil de roussette, sont également particulièrement significatifs. La roussette est en elle-même un animal particulièrement important au sein de l'imaginaire kanak. L'usage des poils de cet animal, teints en rouge, est alors effectivement propre aux objets d'art kanak de prime importance (comme sur les haches ostensoirs, certaines coiffes de chefs, colliers de perles de néphrite, etc.), et permet la reconnaissance de leur provenance au premier coup d'œil. Outre ce rôle de marqueur visuel identitaire, il est important de souligner que le poil de roussette, assemblé en écheveaux, constitue en lui-même une forme de richesse.

De même, l'utilisation originelle d'étoffe d'écorce battue pour la fabrication des étuis à monnaie est loin d'être dénuée de sens : comme ce que l'on peut observer de manière relativement transversale en Océanie, le tapa (autre nom donné à l'étoffe d'écorce battue) est un matériau utilisé généralement dans la confection d'objets de grande valeur, ou visant à mettre en exergue ceux-ci par sa présence. Dès lors, il est essentiel d'insister sur cette notion d'enveloppement de la monnaie au sein de cet étui (qu'il soit en étoffe d'écorce battue ou fabriqué dans d'autres matériaux au fil du temps), que l'on nomme d'ailleurs dans plusieurs langues kanak selon le même terme que celui désignant la « maison ». Tout un jeu de contrastes s'opère alors entre cet enveloppement – manière de protéger et d'une certaine façon de « cacher » la monnaie – cette discrétion, et l'ostentation avec laquelle sont déployés les tas de coutumes et les dons en général ; paradoxe sur lequel nous reviendrons lorsque nous aborderons plus en profondeur les cérémonies et contextes d'échange de ces monnaies.

En lien avec cette notion paradoxale d'enveloppe, magnifiant le contenu tout en le faisant « disparaître », se pose la question plus large du rapport et de l'opposition entre le vide et le plein. En effet, Emmanuel Tjibaou¹² rapporte que le monde sous-marin est dit plein, plein d'individus, d'ancêtres, de puissance, d'une profusion de nourriture, et est de fait atemporel. Au contraire, le monde des vivants dépend de l'intercession des ancêtres pour vivre et se reproduire, d'où la nécessité permanente de rituels pour s'accorder leur « souffle » afin que la société puisse se perpétuer. Celle-ci est donc « vide » sans ce rapport au monde ancestral, au monde sous-marin. Or, comme nous avons pu l'évoquer, la monnaie est pour nombre de clans considérée comme provenant du monde marin. Cela expliquerait donc par extension son rôle primordial en tant qu'acteur de la création et du renouvellement de la société.

Mais avant de pouvoir seulement envisager de jouer cette fonction essentielle, la monnaie doit avant tout être fabriquée.

¹² NAAOUTCHOUE A., Emmanuel Tjibaou, 2013.

Procédés techniques et chaînes opératoires : comment fabrique-t-on une monnaie de perles kanak ?

Chaque clan possédait un fabricant de monnaie, à qui l'on venait passer commande en fonction des besoins et du contexte cérémoniel concerné. Comme le souligne Yves-Béalo Gony¹³, « la fabrication de la monnaie traditionnelle relève d'une approche des choses qui est tout à la fois technique, rituelle et magique ». Chaque partie de la monnaie est alors préparée séparément avant que le tout ne soit assemblé.

Commençons tout d'abord par nous pencher sur la confection de la monnaie en elle-même. Il est dans un premier temps nécessaire de récolter les matériaux menant à sa confection, notamment les petits coquillages conus (*Conus lithoconus*, *Conus litteratus*, *Conus dauciconus* ou *Conus ebraeus*) et/ou les os d'animaux (roussette, vertèbres de poissons, etc.), ainsi que la nacre d'huître perlière et les poils de roussette. Pour ce qui est des perles de coquillage, certaines étapes de leur fabrication restent relativement méconnues, tous les savoirs et techniques n'étant pas divulgués à l'observateur non-initié. Leenhardt¹⁴ évoque l'emploi de la calotte du coquillage conus que le fabricant va user contre une pierre afin de l'aplatir et de faire apparaître un trou en son centre. Le trou sera alors achevé d'être percé à l'aide d'une pointe (fig. 10). L'apex (l'extrémité) des coquillages est ensuite dégagé par martèlement jusqu'à obtention de disques les plus fins possibles ; autrefois à l'aide d'une pierre, puis à l'aide d'un ciseau de menuisier (fig. 7 et 8). Le détournement de ces disques peut également se faire, comme c'est le cas aujourd'hui, à l'aide d'une pince à découper (renonçant de fait à la technique du martèlement) en fixant par son trou la calotte à une alène et en découpant le pourtour à l'aide de la pince jusqu'à obtention d'un disque d'un diamètre allant de 3 à 4 millimètres (fig. 9). Bien que l'usage de la pince ait permis un meilleur rendement, le façonnage de ces rondelles reste une tâche relativement délicate, et la perte assez importante. Celles-ci sont ensuite enfilées sur une fibre végétale suffisamment résistante, et le tout frotté sur une pierre mouillée (fig. 11). La difficulté réside ici dans le fait de trouver le juste équilibre menant au polissage le plus fin possible des perles, tout en évitant de trop les user et donc de les casser, que ce soit par leur face externe ou en agrandissant trop le trou central, via le frottement du fil. Les perles dégrossies ainsi obtenues sont ensuite enfilées sur une fibre provenant de la cordyline (toujours selon Leenhardt¹⁵), et polies une dernière fois, sur support humidifié, afin d'assurer une abrasion la plus douce possible. On s'est beaucoup interrogé d'un point de vue tribologique sur la manière dont les fabricants procédaient afin

¹³ GONY Y.-B., 2006 : 77.

¹⁴ LEENHARDT M., 1939 : 6.

¹⁵ *Ibid.*

d'obtenir artisanalement des perles aussi fines – car si la monnaie kanak se distingue des autres types de monnaies de coquillages de Mélanésie, c'est bien par la petitesse de ses perles. Il semble alors que le rapport au toucher soit primordial, ce sens tactile permettant au fabricant (et plus tard aux propriétaires) d'apprécier la qualité de la monnaie au-delà de l'aspect purement visuel¹⁶. Cette démarche synesthésique nécessite toutefois un long apprentissage pour pouvoir justement estimer le moment où le polissage doit cesser, quand l'enclume doit être à nouveau humidifiée, etc. On se trouve alors face à un savoir, une habilité avant tout sensoriels. Les perles de coquillage, désormais de l'ordre de 1 à 2 millimètres de diamètre, sont ensuite teintées en fonction du type de monnaie que l'on souhaite fabriquer. Nous n'avons néanmoins pas réussi à trouver une description précise de ce processus de teinture.

En ce qui concerne les pendeloques en nacre d'huître perlière, celles-ci sont découpées de manière dentelée sur les côtés et souvent en pointe bifide à l'une des extrémités, tandis que l'autre est percée ce qui permettra, une fois polies, de les attacher à la tête de la monnaie.¹⁷

Par ailleurs, le fabricant s'attèle à la réalisation de la tête de la monnaie, associant selon les cas plusieurs techniques de sculpture, nouage, tressage, sparterie (fig. 12), etc. L'emploi des poils de roussette constituait l'un des principaux matériaux, et nous allons prendre le temps de nous attarder quelques instants dessus. Le Père Lambert est l'un des rares auteurs à avoir décrit précisément les étapes menant à la réalisation du cordonnet de poil de roussette, en ces termes éloquents :

« La roussette (*pteropus*) est un mammifère de la famille des chéiroptères. [...] Quand la chasse a été bonne, voyez ce calédonien qui tient dans sa main, avec un air de satisfaction, la roussette qu'il veut épiler ! Pour rendre son travail plus facile, il pose d'abord ses doigts dans la cendre ; avec le pouce et l'index, il saisit le duvet, et par une secousse brusque il l'arrache. [...] Dès qu'il a fini d'enlever à la bête son pelage, il frotte soigneusement le produit dans ses mains et le dépose dans un panier. Ce duvet ou jarre est court, peu liant, et partant ne saurait être filé. Il est donc nécessaire de lui donner un corps. Notre passementier se munit à cet effet de trois fils solides ; il les attache par un bout et entoure chaque fil avec le duvet de la roussette qui se fixe solidement dans la trame. Ceux-ci disparaissent dans le jarre, et l'œil ne distingue plus que la couleur de la roussette. De là, le nom qui lui a été assigné.

Il nous reste à dire comment ces artistes colorent leur marchandise. Ils se procurent les feuilles de certains arbres qu'ils font sécher. Ils brisent à menus morceaux ces feuilles sèches et font bouillir ces débris avec la ganse. Cette opération paraît nécessaire pour favoriser l'action colorante d'une *morinde*, très commune en Calédonie. Après s'être procuré la racine de cette plante (*morinda citrifolia*), ils raclent la première écorce qu'ils jettent ; ils recueillent avec soin la seconde. Ils mélangent cette rapure avec une certaine quantité de cendre ; et ils couvrent la ganse avec ce composé qui reste exposé au soleil l'espace de deux ou trois jours. Finalement on fait bouillir le tout dans de l'eau salée. La ganse sort de ce bain avec la couleur rouge brun qu'on lui connaît. On l'expose à l'air durant plusieurs jours et un dernier lavage lui donne l'entrée dans le commerce et échanges. »¹⁸

¹⁶ PROCOPIOU H., 2015 (conférence dans le cadre du Séminaire de la culture matérielle au Musée du Quai Branly).

¹⁷ BOULAY R. et Emmanuel Kasarhérou, 2013 : 305.

¹⁸ LAMBERT Père, 1976 [1900] : 166-168.

Le cordonnet de poils de roussette est ainsi employé de diverses manières, et notamment dans le cadre de la réalisation de la sparterie, alors tressé avec des fibres de cocotier afin de créer les motifs voulus. Cette technique n'est pas propre à la confection des monnaies : on la retrouve notamment sur certaines sagaies ou sur les manches des haches ostensoirs. Nous avons alors eu l'opportunité de pouvoir observer ce travail de sparterie plus en détail sur certains objets de notre corpus, lors de la séance de consultation à la muséothèque du Musée du Quai Branly. Le cordon de poils de roussette sert alors la plupart du temps de « chaîne » sur laquelle la « trame » de fibres de cocotier va venir se fixer et dessiner divers motifs géométriques (par exemple cat. 26 et 27).

Toutes ces techniques de tressage, de nouage venant façonner, entourer certaines têtes de monnaies, mais aussi certains étuis et petites pirogues, renvoient à la notion déjà abordée d'enveloppement. Mais outre celle-ci, c'est l'action même de nouer, de tresser qui nous semble particulièrement significative, et ce, d'autant plus lorsque ces filets viennent enserrer les contenants à monnaie en forme de pirogue. En effet, les deux assemblés constituent alors une métaphore particulièrement puissante des relations sociales : le nœud, le tressage, renvoyant aux liens tissés entre les individus et les clans ; la pirogue évoquant pour sa part le va-et-vient incessant des échanges.

Au total, il s'écoule (du moins d'après ce qui a été observé dans la région de Hienghène par Yves-Béalo Gony¹⁹) près de quatre mois entre le début de la collecte des matériaux et l'achèvement de la confection de la monnaie (avec sa tête et son étui).

1.3. Variations et évolutions de ces divers paramètres.

Evolutions formelles :

Bien qu'on ne sache pas exactement de quand celui-ci date, l'usage de la monnaie kanak semble apparemment ancien, remontant à des temps immémoriaux, comme en témoigneraient certains pétroglyphes dont les motifs pourraient évoquer la forme de monnaies (comme c'est le cas du pétroglyphe près de la tribu de Borendi, vers Thio)²⁰. Aussi, il semble que la monnaie de perles kanak ait été constituée dans sa forme originelle uniquement du chapelet de perles – *a*

¹⁹ GONY Y.-B., 2006 : 79.

²⁰ GONY Y.-B., 2006 : 149.

priori de coquillages. Cela soulignerait bien une origine marine mythique, et donc plus prosaïquement une potentielle création par les clans côtiers, avant que la monnaie ne se diffuse à l'intérieur de la Grande Terre, et que les coquillages ne soient remplacés dans les vallées par l'emploi d'os de roussette.²¹

En lui ajoutant une tête et un pied/sexe, on lui a par conséquent donné forme humaine, et par extension une toute autre signification, au-delà de la valeur économique qu'elle semblait posséder jusqu'alors. Devenue allégorie, la monnaie relie alors le monde des vivants à celui des ancêtres.²² Cette anthropomorphisation est d'autant plus prégnante lorsque la tête de monnaie revêt elle-même un aspect humain.

Concernant l'évolution typologique de ces monnaies, l'on sait que les têtes de monnaies tressées et en sparterie seraient plus anciennes que celles sculptées en bois – et donc plus valorisées. Maurice Leenhardt rapporte en effet un épisode lors d'une cérémonie de deuil d'un Grand chef de Canala en 1904, au cours de laquelle des Kanak lui demandèrent de lui rétrocéder des têtes de monnaie en sparterie qu'ils souhaitaient échanger pour l'occasion, car « elles avaient une valeur infiniment plus grande à leurs yeux que toutes les têtes de monnaies sculptées ».²³ Dès le début du XXe siècle, les têtes de monnaie tressées semblent ne plus avoir été fabriquées, remplacées peu à peu par celles sculptées²⁴.

Puis sont entrés dans la fabrication des monnaies différents matériaux européens, comme le tissu se substituant à l'écorce battue ou la spathe de cocotier pour la confection des étuis, la laine suppléant l'emploi du poil de roussette ou encore l'incorporation de diverses matières plastiques à partir des années 1970, remplaçant notamment les pendants en nacre. Cette diffusion de l'usage du plastique va s'accroître dans les années 1990, bien qu'il ne soit pas généralisé. Certains détails attestent également de l'incorporation assez ancienne de matériaux européens : on peut ainsi citer la tête de monnaie cat. 11 sur laquelle on a pu observer la présence d'un galon venant entourer le visage rond en bois. Il semble qu'il s'agisse d'un ruban de mercerie réemployé par le fabricant de la monnaie. Autre exemple frappant : la tête de monnaie cat. 51, sur laquelle on constate l'incorporation d'une mèche de cheveux blonds. La présence d'un tel élément est d'autant plus intrigant lorsque l'on sait l'importance que revêtent les cheveux dans la société kanak (notamment dans la confection des masques de deuilleurs) – et plus généralement dans le monde océanien. Leur incorporation dans un objet est donc supposément porteuse d'un sens fort.

²¹ *Ibid.* : 58.

²² BOULAY R. et Emmanuel Kasarhérou, 2013 : 305-308.

²³ LEENHARDT M., 1980 [1930] : 48.

²⁴ *Ibid.*

Dès lors, cette agrégation de matériaux « traditionnels » et de matériaux européens, d'éléments rajoutés *a priori* au fur et à mesure semble être effectuée plus ou moins ouvertement dans le but de renforcer la charge de l'objet.

Evolution et perpétuation des techniques de fabrication :

Originellement, les monnaies de perles kanak étaient fabriquées et manipulées uniquement par les aînés ou par des hommes initiés. Ce n'est qu'à partir du XIXe siècle que ce cloisonnement marqué se serait assoupli. Toutefois, l'ensemble des techniques relatives au tressage et au nouage que l'on retrouve sur les sagaies, les coiffes de chef *tidi*, les haches ostensoirs, en somme sur tous les objets de prestige de la sphère masculine, reste l'apanage des hommes.²⁵ Il en allait de même pour la confection des cordonnets de poils de roussette, comme nous avons pu le voir précédemment, ainsi que pour la fabrication de l'étoffe d'écorce battue.²⁶

La récolte des petits coquillages conus semblait pour sa part être l'œuvre des femmes, voire des jeunes filles comme en témoigne la légende rapportée par Jules Patouillet²⁷. Celle-ci relate la pratique (dans la région de Koné, mais de façon générale la collecte des coquillages conus est toujours liée à des épisodes merveilleux) selon laquelle on forçait une jeune fille vêtue d'une jupe de feuilles de bananier à passer la nuit dans l'eau. Le lendemain matin, on récoltait les précieux coquillages qui étaient venus se fixer à sa jupe pendant la nuit, faits de l'intervention d'esprits selon les propos rapportés par Patouillet, mais qui en réalité témoignent d'une technique astucieuse dévoilée par Emmanuel Kasarhérou. Ainsi, celle-ci « consiste à utiliser le mucus d'un arbre de bord de mer de la famille des bourao ; sous une pierre, à marée basse, on bloque les écorce fraîchement détachées et pleines de mucus, puis, le lendemain, on vient récolter les petits cônes attirés durant la nuit et agglutinés sur les écorces. »²⁸

Suite à la quasi disparition de la fabrication des monnaies et de leur circulation entre les années 1950 et 1980, sûrement en lien avec le développement économique de la Nouvelle-Calédonie (et notamment le boom de l'industrie du nickel), on a pu assister à une forme de renouveau de ces pratiques. Ce dernier pourrait alors être mis en relation avec les revendications identitaires kanak de plus en plus prégnantes à partir des années 1980. A partir de 1985, on constate une recrudescence du nombre de fabricants de monnaies, tant des hommes que des femmes, la plupart du temps assez jeunes. Cette renaissance concerne toutefois plutôt le Nord de

²⁵ BOULAY R. et Emmanuel Kasarhérou, 2013 : 304.

²⁶ FILIPPI O. (dir.), 1999, tome IV : 48.

²⁷ PATOUILLET J., 1873 : 220.

²⁸ BOULAY R. et Emmanuel Kasarhérou, 2013 : 304.

la Grande Terre, où l'usage de la monnaie de perles s'est perpétué ; tandis qu'au Sud il s'est perdu. On observe alors une forme de circulation nouvelle des monnaies allant du Nord – où elles sont majoritairement fabriquées – vers le Sud – d'où proviennent un certain nombre de commandes.²⁹ Ainsi, outre cette diffusion des monnaies en tant qu'objets, ce sont également les pratiques propres à l'origine aux régions de Hienghène et de Touho qui finissent par influencer les autres régions, notamment en ce qui concerne l'évaluation de la valeur des monnaies, amenant de fait une forme d'uniformisation bien loin des divers systèmes anciennement en usage.

Autrefois, l'acquisition des monnaies s'effectuait par le don au fabricant d'objets de même valeur, notamment des ignames (et plus précisément d'ignames de prémices). En effet, « c'est l'igname qui ouvre le chemin à la monnaie pour qu'elle puisse circuler dans les échanges coutumiers », comme a pu le souligner Benoît Boulet, fabricant à la tribu de Wérap (Hienghène).³⁰ Aujourd'hui, il en est tout autrement : la monnaie s'achète avec de l'argent européen, et son prix est fixé en francs Pacifique (CFP). Par exemple, dans la région de Hienghène, une monnaie noire « traditionnelle » s'achètera en moyenne entre 3000 et 3500 CFP (soit entre 25 et 30 euros) aux fabricants – hommes – des tribus de Tiédanite, Wayaguette et Wérap, et une monnaie blanche aux alentours de 3000 CFP. Toutefois, on constate que lorsque ces monnaies sont fabriquées par des femmes, comme c'est le cas pour les tribus de Wérap et de Tiwandé, les prix prennent une toute autre dimension : entre 6000 et 15000 CFP (soit entre 50 et 125 euros) pour une monnaie noire et entre 5000 et 10000 CFP (40-80 euros) pour une monnaie blanche. Dès lors, cette différence conséquente de prix s'explique par le fait que les femmes accorderaient beaucoup plus de soin à la confection des monnaies, ce qui justifierait cette valorisation et donc leur prix plus élevé.³¹

Qui plus est, comme nous avons déjà pu le souligner, l'introduction de matières plastiques dans la fabrication des monnaies remonte aux années 1970 et s'est particulièrement accrue à partir des années 1990. Toutefois, leur valeur est bien moindre, comparativement aux monnaies « traditionnelles », et notamment aux monnaies fabriquées par les femmes : 3000 CFP en moyenne, quelle qu'en soit la couleur. Néanmoins ce phénomène n'est pas général : il se retrouve dans les régions de Hienghène et de Koné, en parallèle des derniers centres importants de production de monnaies « traditionnelles » en coquillage et/ou os de roussette. Aussi, la monnaie de plastique n'est en aucun cas acceptée comme un équivalent des monnaies de

²⁹ GONY Y.-B., 2006 : 150-151.

³⁰ *Ibid.* : 80.

³¹ *Ibid.* : 75.

coquillage ; en recevoir peut alors être considéré comme une insulte, et cette monnaie ne sera pas acceptée dans les échanges coutumiers³². Tout au mieux peut-elle être vendue sur les marchés à des touristes de passages.

Cette présentation matérielle des monnaies de perles kanak nous semblait capitale afin de comprendre pleinement notre sujet d'étude et nous a ainsi permis d'appréhender la richesse technique et la complexité de tels objets. Désormais, il nous semble essentiel d'aborder le contexte au sein duquel ces monnaies se développent, et sans lequel elles perdraient leur valeur et sens premier.

³² *Ibid.* : 154-155.

II. La monnaie de perles kanak comme « phénomène social total »

Comme nous avons pu l’entrevoir précédemment, la monnaie, par sa matérialité même, relie différentes sphères du monde kanak : monde sous-marin des ancêtres et monde terrestre des vivants, tout en convoquant hommes et femmes pour sa confection. Dès lors, il nous semble nécessaire de nous pencher plus longuement sur la façon dont cette monnaie interfère plus ou moins directement dans tous les domaines de la vie quotidienne et rituelle, devenant de fait un acteur politique, socio-économique et religieux de prime importance.

2.1. La monnaie de perles kanak et ses usages coutumiers : rencontre de différents acteurs et paramètres.

Qu’est-ce que la « coutume » ?

Avant de rentrer plus dans les détails, et de façon générale, la monnaie joue un rôle crucial dans le cadre de cérémonies coutumières. Or c’est dans ce contexte coutumier que vont s’affirmer pleinement les différentes fonctions de la monnaie : il s’agit donc ici de définir dans un premier temps ce que l’on entend par « coutume », terme central qui revient constamment dès que l’on aborde les fondements de la société kanak. Au-delà de l’acception générale évoquant la « façon d’agir établie par l’usage ; l’habitude collective d’agir, transmise de génération en génération »³³ pour un groupe, une collectivité donnés, la « coutume » revêt un sens particulier dans le cadre néo-calédonien. Ainsi, « la coutume est un ensemble de valeurs, de règles, de principes et de droits qui sont structurés de façon hiérarchique et méthodique pour gérer la vie

³³ *Le nouveau Petit Robert : dictionnaire de la langue française*, 1993 : 498.

sociale, politique et économique »³⁴. Mais pour la société kanak, ce terme, traduction française de *genaman* (en pije, fwâi, nemi et jawe³⁵) renvoie étymologiquement à un système de comptage du temps cérémoniel. En effet, *gen* signifie « nuit, date » et *aman* « chose », donc *genaman* littéralement « moment de la chose ». Or, ce ne sont pas les journées qui sont décomptées dans le calendrier cérémoniel kanak, mais bien les nuits. Et ce qui est alors entendu par « choses » est l'ensemble des biens échangés, donnés lors de ces cérémonies. « Faire la coutume » renverrait donc aux diverses pratiques entourant ces échanges cérémoniels, tant la préparation en amont que l'échange lui-même et les relations alors représentées et mises en jeu entre les hommes et les clans. Par extension, on nomme « coutume » les objets mêmes échangés à cette occasion.

Définition de la notion de monnaie :

Lorsque l'on envisage une étude de la monnaie de perles kanak, une des questions majeures à laquelle on se heurte rapidement est la suivante : qu'entend-on par la notion même de « monnaie » ? Question épineuse à laquelle nous ne comptons pas apporter une réponse très novatrice, mais simplement tenter de souligner les critères qui font qu'un objet peut être considéré comme une monnaie. Et dans notre cas, comment ce chapelet de perles qui a retenu notre attention répond ou non à ces derniers.

Bien que n'étant pas lui-même économiste³⁶, il nous a semblé que c'est Patrice Godin qui, à l'occasion d'une de ses conférences au Centre Culturel Tjibaou³⁷, a résumé le plus clairement ce que l'on peut qualifier de monnaie, tout en l'appliquant à la monnaie de perles kanak. Il énumère alors quatre critères essentiels, quatre fonctions que doit remplir un objet afin d'être qualifié de monnaie. Tout d'abord, celui-ci doit être un moyen de circulation permettant la mise en mouvement de biens. Il doit aussi être un équivalent général permettant d'établir dans le cadre de la circulation économique une hiérarchie entre les différents biens. Cet objet doit également faire office de réserve de valeur. Et enfin, il doit constituer une unité de compte, c'est-à-dire posséder une valeur établie, divisible. Une fois ces précisions faites, nous pouvons désormais aborder plus concrètement les contextes coutumiers à l'occasion desquels intervient la monnaie de perles kanak, et ce, afin de constater dans quelle mesure la « monnaie » de perles kanak est bien une *monnaie* – selon la définition préalablement évoquée.

³⁴ GONY Y.-B., 2006 : 146.

³⁵ Noms de différentes langues kanak, sur lesquelles nous allons revenir par la suite.

³⁶ Patrice Godin a toutefois été l'élève de Louis Dumont, anthropologue français ayant notamment produit de nombreux travaux en lien avec les questions économiques, comme son ouvrage *Homo aequalis : genèse et épanouissement de l'idéologie économique* (1977).

³⁷ GODIN P., 2009 (conférence enregistrée au Centre Culturel Tjibaou).

Quand la monnaie de perles kanak entre en jeu :

Selon qu'il s'agit de monnaies blanches, noires ou à perles espacées, celles-ci ne vont pas être mises en jeu dans les mêmes contextes. D'une part, la monnaie de perles espacées est utilisée dans le cadre d'échanges mercantiles, ou afin de rémunérer des services quotidiens. De faible valeur (une brasse valant en moyenne 5 CFP)³⁸, elle n'est d'ailleurs quasi plus fabriquée aujourd'hui. D'autre part, les monnaies de perles blanches et noires venaient sceller tous les accords, qu'il s'agisse d'alliances belliqueuses, d'achat de la parole de quelqu'un, d'une adoption, etc., mais surtout, elles marquent de leur présence tous les temps forts de la vie, à savoir essentiellement les cérémonies de naissance, de mariage, et de deuil. Nous ne pourrions malheureusement pas nous attarder en détail sur le déroulement de chacun de ces événements rassemblant chaque fois un grand nombre de personnes, mais nous allons tenter de rendre compte le plus clairement possible de la manière dont ces monnaies interviennent alors.

Comme le rappelle Jean-Marie Tjibaou, « dans toute célébration coutumière de la vie et de la mort, il y a toujours deux groupes en présence et personne n'intervient sans intégrer l'un ou l'autre groupe. C'est la personne qui est au centre de l'événement qui départage les gens. D'un côté, il a ses oncles utérins, [...] les maîtres du sang, ceux qui sont à la source de la vie. De l'autre les paternels, [...] les maîtres du social et de la cérémonie. »³⁹

A l'occasion d'une naissance, la famille paternelle de l'enfant apporte une certaine longueur de monnaie blanche à sa famille maternelle, représentée par la figure de l'oncle maternel. Cette monnaie a pour but d'appuyer la demande à l'oncle utérin de lui insuffler le souffle de vie – ce qu'il fait en soufflant dans l'oreille de l'enfant. C'est également l'occasion pour les paternels de remercier les utérins de leur donner un nouveau descendant, et de leur assurer que « l'enfant issu de votre sang est en de bonnes mains. Il a reçu un des noms de notre clan. Sa position sociale est inscrite dans notre hiérarchie. D'autre part, il a sa subsistance assurée. Et il peut circuler en toute sécurité chez nous et parmi tous les frères du clan. »⁴⁰ Pour sceller cet accord, les maternels donnent en retour une monnaie.

L'alliance d'un mariage va pour sa part être scellée au cours de la demande que va faire un homme auprès d'un autre clan dans le but d'y échanger une femme afin de la prendre pour épouse. Or, au-delà de l'union de deux individus, c'est bien celle de deux clans qui est en jeu, afin de créer ou de renouveler une relation d'alliance. Cette demande solennelle auprès du père

³⁸ GONY Y.-B., 2006 : 103.

³⁹ TJIBAOU J.-M. et Jean Guiart, 1976 : 289.

⁴⁰ *Ibid.*

de la jeune fille convoitée s'accompagne de l'offrande d'une monnaie ; si celle-ci est acceptée, le jeune homme reçoit une monnaie en retour, venant sceller cet accord. Toutefois, ce don de femmes n'est pas unilatéral et l'alliance alors créée implique qu'à la génération suivante, les filles du demandeur pourront être sollicitées comme épouses par les fils du clan allié. L'un des exemples les plus parlants est celui de la légende des deux sœurs de Moaxa (texte 1), relaté par Maurice Leenhardt⁴¹ et analysé plus longuement par Pierre Métais⁴², notamment à l'aide de schémas (fig. 21, 22 et 23). Les trois versions soulignent toutes l'importance de la monnaie et surtout son implication dans un cadre spatio-temporel beaucoup plus vaste que celui présent, comme une promesse pour les générations futures d'un nouvel échange « inverse » de femmes et donc la perpétuation des deux clans protagonistes. Les femmes sont donc par essence les garantes du renouvellement de ces chemins coutumiers.

La coutume de deuil s'étend pour sa part sur un temps beaucoup plus long. Dès la mort du défunt, une monnaie (*kutaa-n* en pije et nemi ; *kuraa-n* en fwâi et jawe) est envoyée aux maternels et plus précisément à l'oncle maternel (ou à la personne faisant office de). Or ce terme est celui signifiant également « sang », car c'est du clan maternel que le sang d'une personne provient. Cette monnaie symbolise de plus le souffle de la personne décédée, que son oncle lui avait insufflé à sa naissance, et qu'on lui renvoie donc. La monnaie constitue ainsi l'« ossature de la vie »⁴³, accompagnant chaque personne, de sa naissance jusqu'à sa mort. Dès lors, les cérémonies de deuil sont certainement celles rassemblant le plus de personnes – plus ou moins proches du défunt – tandis que leur préparation s'avère particulièrement complexe, car la date de ces cérémonies ne peut de fait se fixer à l'avance : chacun doit alors interrompre ses activités pour se rendre à la cérémonie. Du côté paternel, les différents clans arrivent au fur et à mesure pour saluer le corps du défunt et préparer la coutume, en attendant l'arrivée des clans utérins. Mais l'événement le plus important, la coutume de levée de deuil (*hauva*), n'aura lieu que longtemps après l'enterrement du défunt, durée pouvant aller jusqu'à trois ans dans le cadre du deuil d'un Grand chef, selon la date fixée par le maître de cérémonie. Les paternels accueillent alors les maternels et à cette occasion sont déployés l'ensemble des biens préparés en amont. Ainsi, chaque clan apporte un certain nombre de richesses : ignames, taros, canne à sucre, viande, poisson, tabac, nattes, tapa – aujourd'hui remplacé par des *manou* manufacturés et des habits – etc., sans oublier les monnaies, dont le nombre peut atteindre plusieurs dizaines voire plusieurs centaines selon les cas, ainsi que l'argent « européen » (CFP). Tout est alors mis en

⁴¹ LEENHARDT M., 1932 : 66-125.

⁴² METAIS P., 1956 : 137-166.

⁴³ GONY Y.-B., 2006 : 18.

commun tout en sachant parfaitement ce que chacun a apporté (de nos jours l'usage d'un cahier permet de tenir précisément les comptes). L'ensemble est alors présenté aux maternels, disposé en plusieurs tas, chaque fois annoncés par un discours du maître de cérémonie et de différents orateurs prenant alors la parole, et appuyant leurs dons par la présentation des monnaies couronnant les tas de richesses. Le reste du groupe ponctue ce déploiement ostentatoire de diverses exclamations. Puis, les maternels font à leur tour don d'un ensemble de biens.

A la suite de ces échanges, la totalité des dons est mise en commun dans ce que l'on nomme « la maison des richesses », lieu où les hommes vont se réunir afin de les comptabiliser et de les répartir entre les maternels et les paternels. Les monnaies sont ainsi mesurées selon un système de comptage qui varie d'une région à l'autre, prenant en compte la couleur mais aussi la longueur. Elles sont mesurées selon diverses parties du corps, généralement prenant comme unité de base la brasse (longueur du bras), déclinée de multiples façons (fig. 16, 17 et 18). Une fois la valeur totale des dons établie, ceux-ci sont redistribués en deux ensembles, l'un pour les maternels (le plus souvent plus conséquent), l'autre pour les paternels. Au sein de chacune de ces deux parties seront ensuite répartis les dons proportionnellement à ce qui avait été donné par chacun à l'origine.

Il est important de garder à l'esprit que toutes ces généralités, bien que se retrouvant globalement au cours des différentes cérémonies coutumières que nous avons pu évoquer, peuvent se décliner de façons infinies, variant d'une région à l'autre et ayant bien entendu évolué avec le temps (fig. 13, 14 et 15). En outre, l'accumulation de monnaie ne peut en aucun cas mener à une quelconque forme de progression au sein de la hiérarchie sociale. Le contraste entre les différences de statuts particulièrement marquées et le nivellement économique de la population est alors d'autant plus remarquable.⁴⁴

Intégration de la monnaie au sein du panier sacré :

Lorsqu'elle n'est pas utilisée, la monnaie de perles kanak est conservée dans ce que l'on nomme le panier sacré (*kee-n jila* en pije, fwâi, nemi ; *kee-n theo* en jawe ; *a ajilë* en cèmuhi ; *na amwari* en paicî ; *nekameri* en ajië). Celui-ci était originellement un panier tressé, voire un simple paquet ficelé confectionné dans un morceau de natte comme c'est le cas de l'exemplaire cat. 10, conservé au pied du poteau central de la case du *kapo jila* (« gardien des richesses » en fwâi), ou au fond de celle-ci, enroulé dans plusieurs épaisseurs de nattes. Aujourd'hui, le panier

⁴⁴ Bensa A., 1995 : 88-89.

sacré est souvent conservé au fond d'une armoire ou dans une vieille valise⁴⁵, mais son usage reste le même.

Le panier sacré comprend, outre les monnaies de perles, d'autres formes de richesses, comme des morceaux d'étoffe d'écorce battue, des objets en néphrite, des jupes-monnaies en fibres de bourao, des ossements d'animaux « totémiques », aujourd'hui du tabac et des billets de banque, etc. En ce qui concerne les monnaies de perles, on trouve une « monnaie mère », considérée comme étant « l'esprit du panier »⁴⁶ : celle-ci n'en sort pas et est destinée d'une certaine manière à attirer les autres monnaies. La monnaie cat. 11 et son étui cat. 12, du fait de leur taille conséquente, pourraient être l'une de ces monnaies destinées à être conservée au sein du panier et à non pas être échangée, et qui par leur stabilité pourraient constituer une forme d'allégorie du clan, chargeant d'autant plus les monnaies les côtoyant provisoirement avant d'être de nouveau données.

Dès lors, le panier sacré est uniquement ouvert dans le cadre de la préparation des cérémonies coutumières que nous avons évoquées plus haut, ainsi qu'à l'occasion de cérémonies propitiatoires (notamment pour les cérémonies de prémices d'ignames), afin d'apporter prospérité au clan. Chaque ouverture effectuée par le *kapo jila* s'accompagne de discours, qui comme nous allons le voir constituent une part essentielle de ces pratiques coutumières.

2.2. De l'importance de la parole.

Brève présentation du contexte linguistique néo-calédonien et démarche d'étude :

La Nouvelle-Calédonie compte vingt-huit langues austronésiennes kanak (en plus du français), sans compter les nombreux dialectes qui s'y apparentent (carte 2). Étudier les différents termes vernaculaires relatifs à la monnaie de perles kanak ainsi qu'aux multiples éléments s'y rapportant – tant dans sa fabrication que dans son usage – n'est par conséquent pas chose aisée. Toutefois cette étude a pour but de mettre en lumière et de faire émerger certains parallèles signifiants. Pour ce faire, nous avons choisi de cibler notre étude sur certaines langues, essentiellement celles parlées dans les régions où la confection et l'usage de la monnaie ont été

⁴⁵ FILIPPI O. (dir.), 1999 : 334 (tome III).

⁴⁶ GONY Y.-B., 2006 : 68-69.

et sont encore aujourd'hui prégnants. Nous avons donc concentré nos recherches sur les langues essentiellement du Nord de la Grande Terre : le pije dans la région de Hienghène, le fwâi près de la rivière Tipinjé, le nemi dans la région de Voh (et plus à l'intérieur des terres vers Ouango), le jawe près de Pouébo, le cèmuhi à Touho, le paicî à Ponérihouen, et enfin l'ajië dans la région de Houaïlou.

Ainsi, nous avons croisé les données que nous avons pu trouver au fil de nos lectures, tout en nous basant sur le dictionnaire très complet de Maurice Leenhardt *Langues et dialectes de l'Austro-Mélanésie*⁴⁷ et sur celui rédigé par Françoise Ozanne-Rivierre et André-Georges Haudricourt⁴⁸, pour sa part centré sur les langues autour de la région élargie de Hienghène (fig. 20).

Comparaisons des termes en langues kanak relatifs à la monnaie, sa constitution et ses contextes d'usage :

Plusieurs éléments se dégagent alors de nos comparaisons.

Tout d'abord, on constate qu'en ce qui concerne le terme même désignant la monnaie de perles, celui-ci est identique au nom donné au coquillage conus utilisé pour sa confection : *thawe* en pije et *theo* en jawe. Ce principe métonymique est alors particulièrement éloquent, traduisant l'importance de ce coquillage et de l'origine marine de la monnaie, allant même jusqu'à lui donner son nom – à moins que ce ne soit la monnaie qui ait donné son nom aux coquillages, témoignant dans tous les cas du lien étroit qui existe entre les deux.

De même, les termes signifiant « l'ossature de la monnaie », à savoir le chapelet de perles, en langues pije, fwâi et nemi sont les mêmes que ceux désignant la monnaie noire ; respectivement *duu-thawe* en pije et *duu-thewe* en fwâi et nemi. Or, comme nous avons déjà pu l'évoquer, la monnaie noire est la monnaie la plus valorisée, quelle que soit la région. Cette similarité souligne alors d'autant plus que la monnaie de perles noires constitue le cœur de ce système d'échanges, son essence même. Qui plus est, comme le rappelle Yves-Béalo Gony, on « mettra plus en valeur la couleur noire [...] pour les objets à caractère magique ou économique [...] les plus prisés et les plus symboliques, qui se rattachent aux ancêtres. »⁴⁹

La personnification de la monnaie est en outre soulignée par le fait que son étui (*nga-thawe* en pije ; *nga-thewe* en fwâi et nemi ; *mwa adi* en cèmuhi ; *wara tene* en paicî) est assimilé à sa

⁴⁷ LEENHARDT M., 1946.

⁴⁸ HAUDRICOURT A.G. et Françoise Ozanne-Rivierre, 1982.

⁴⁹ GONY Y.-B., 2006 : 72.

maison (*nga* en pije, fwâi, nemi et jawe ; *mwa* en cèmuhi et ajiê ; *wâ* en paicî). Etui et monnaie ne sont pas dissociables conceptuellement : « à Hienghène, le *thewe* c'est à la fois le contenu et l'enveloppe, il forme un seul corps : les gens donnent à la monnaie l'image de la mère [l'étui] et de son enfant [la monnaie à proprement parler]. »⁵⁰

Ce principe d'assimilation se retrouve également pour certains éléments composant la monnaie, notamment la sparterie formant nombre de têtes de monnaies. Celle-ci est dénommée *hwa-n thawe* en pije, *hwa-n thewe* en fwâi et nemi, et *hwa-n theo* en jawe. Or, l'on sait que ce que l'on traduit communément en français par « tête de monnaie » est en réalité plutôt envisagé comme étant la « bouche » de la monnaie par les Kanak. Et l'on constate que le terme qualifiant la bouche est *hwa-n* dans les quatre langues évoquées ci-dessus. Dès lors, la sparterie devient à elle seule, une nouvelle fois de façon métonymique, le symbole de cette bouche, elle-même partie valant pour le tout de la tête de la monnaie.⁵¹ En effet, « c'est l'élément le plus important car il désigne aussi la signification sociale de l'objet »⁵², son ouverture : c'est par la bouche que va sortir la parole – parole de l'ancêtre, parole des discours coutumiers – sur laquelle nous prendrons le temps de revenir plus longuement par la suite.

Enfin, ce qui constitue certainement l'un des parallèles les plus significatifs, est que le terme « dette » est identique à celui voulant dire « vivre », « la vie » : *motip* en pije, *marip* en fwâi, *matip* en nemi, *maric* en jawe, *mulip* en cèmuhi. Y.-B. Gony explique alors en ces mots ce que représente cette notion : « *marip* désigne la vie, ce qui vit, le surplus de la coutume, la partie que l'on donne en supplément à l'oncle maternel, la partie de la vie que la mère a donnée au départ ».⁵³ Ainsi, tout don sera compensé par un contre-don *ulip* (en pije, fwâi, nemi et jawe), d'éléments de même valeur, de même qualité et en même quantité. Toutefois cette notion d'*ulip* ne pourrait se suffire à elle-même : celle-ci « engendre de suite le *marip* »⁵⁴, formant ce que l'on nomme en fwâi *ulip men marip*, à savoir « donner pour recevoir davantage en retour », et qui est le cœur même des échanges coutumiers kanak. *Ulip* désigne la part de la coutume que l'on offre en retour et *marip* le surplus que l'on ajoute au *ulip*, comme anticipation de ce que l'on espère recevoir plus tard, à l'occasion d'un autre échange. Cette mise en position de débiteur entraîne une obligation de retour, et donc la mise en branle d'un cercle infini d'échanges, perpétuant les relations et les chemins d'alliances, tout en en créant de nouveaux. C'est pourquoi les termes de « dette » et « vie » ne forment qu'une seule et même notion. Car sans le maintien des échanges

⁵⁰ *Ibid.* : 82.

⁵¹ LEENHARDT M., 1946 : 414.

⁵² GONY Y.-B., 2006 : 110

⁵³ *Ibid.* : 122.

⁵⁴ *Ibid.*

coutumiers – par le biais notamment de la monnaie – et donc des relations sociales, toute forme de vie humaine serait impossible.

Monnaies, récits mythiques et discours coutumiers :

Au-delà de l'étude de termes spécifiques qui nous a permis de prendre conscience de la dimension englobante de ce phénomène, il nous semble essentiel de revenir aux récits mythiques relatant l'origine de cet objet au statut si particulier, et ce, afin de tenter de saisir l'importance du rôle que revêt la monnaie de perles au sein de la société kanak. Comme nous avons pu l'évoquer rapidement au cours de notre présentation des matériaux constituant la monnaie et des étapes de sa fabrication, celle-ci présente en de nombreuses régions une origine sous-marine (ou du moins en lien avec le monde marin), comme c'est notamment le cas pour la région de Hienghène. Le récit relevé par Françoise Ozanne-Rivierre en 1978 à la tribu de Tiédanite⁵⁵ (texte 2) nous éclaire alors de plus d'une façon sur la fonction sociale capitale de la monnaie « traditionnelle », et sur ses liens étroits avec la parole. En effet, dans cette région, l'origine de la monnaie est associée à une découverte fortuite, à une rencontre avec un animal non moins particulier : le cachalot vivant sous l'îlot Ye-xavaac. Or, ce cachalot, que l'on pourrait qualifier d'animal « totémique » (comme peut l'être le lézard dans de nombreuses régions, ou encore le requin par exemple), s'écrie simplement, surpris, « Poowe ! ». Dès lors, Timothée Daahma Le We nous indique que ce terme a été repris et employé comme nom de famille, encore porté par certains de nos jours dans la région. Aussi, c'est ce même cachalot qui va donner la monnaie au pêcheur chargé d'amener du poisson à la fête de Kudu. Or, en criant « Poowe », en donnant ce nom à une partie de la population de la région de Hienghène, le cachalot va lier ces personnes à cette histoire et donc à un territoire précis, bien réel – le récit relatant en outre les noms de sites encore identifiables aujourd'hui (carte 3). Mais en leur faisant don de la monnaie, il permet aux clans de justement sortir de ce territoire par le biais des alliances qui vont être créées par les échanges de ces chapelets de perles. Ce récit renvoie donc à l'essence même de l'individu kanak, à sa dualité intrinsèque, le rattachant d'une part de manière indissociable à sa maison, à son clan, tout en étant lié à un réseau de « chemins » beaucoup plus vastes, tant dans le temps que dans l'espace⁵⁶.

De fait, perpétuer la transmission de cette histoire mythique – et de la monnaie qui en est le sujet principal – s'avère crucial afin de comprendre l'organisation sociale des populations vivant

⁵⁵ OZANNE-RIVIERRE F., Jean-Claude Rivierre et Claire Moyse-Faurie, 1980 : 12-19 ; BOULAY R. et Emmanuel Kasarhérou, 2013 : 295-297.

⁵⁶ BOULAY R. et Emmanuel Kasarhérou, 2013 : 293-294.

dans cette région, leur ancrage à un territoire spécifique, et cette pratique des échanges coutumiers. En effet, s'il est un élément que l'on doit retenir de ce récit, c'est bien le fait que le pêcheur ayant découvert la monnaie va l'apporter à la cérémonie coutumière se tenant à la tribu de Kudu, et comment ce chapelet de perles va être divisé entre tous les clans alors présents ; à la manière des autres biens jusqu'alors partagés. Mais ce qui compte avant toute chose, c'est que cette monnaie va se répandre bien au-delà de la région de Hienghène, vers le Nord et la côte Ouest, suivant les *sêedan*, les chemins d'alliance coutumiers. Or, cette distribution ne peut se faire sans être accompagnée par la parole de celui, de ceux qui vont donner ces monnaies, les partager une fois décomptées et mises en commun.

De manière plus générale, toute cérémonie coutumière, tout échange de dons ne peut même s'envisager sans les discours prononcés à cette occasion, expliquant les raisons d'un tel acte et les conséquences qui en découlent. Ainsi, les discours sont une forme de consécration des prestations, des objets échangés, mis en scène : « il n'est pas de don sans discours solennel et [...] inversement, il n'est généralement pas de discours qui ne soit accompagné d'un "signe" [...], c'est-à-dire d'un support tangible ; les prestations ne sont jamais silencieuses ou tacites, mais toujours accompagnées d'une raison explicitement formulée. »⁵⁷

Charles Illouz⁵⁸ poursuit ce raisonnement afin d'expliquer ce rapport entre objet de don et parole alors prononcée. En effet, contrairement à la matérialité de l'objet, de la monnaie de perles de coquillages, la parole est intangible et surtout évanescence. De la prise de conscience de ces limites, et donc de la non-garantie de la pérennité du message délivré par ce discours, naît alors le besoin de pallier cette défaillance de la parole. L'objet donné devient par conséquent le signe de cette-dernière, comme le mentionne déjà D. Bretteville. En s'alliant au signifié des paroles prononcées, la monnaie devient donc signifiante, et « là où d'ordinaire la parole se donne sous la forme d'un objet acoustique, elle se donne – lorsqu'il s'agit pour deux sujets de signifier la vérité de leur parole respective, leur confiance – sous la forme d'objets manufacturés. »⁵⁹ Or, contrairement à la parole qui ne peut survivre à son « donateur », la monnaie de perles continuera son chemin, chargée de ces paroles et accords préalablement conclus. C'est donc comme réelle objectivation de la parole coutumière que la monnaie de perles kanak prend tout son sens. Parole et monnaie ne forment plus qu'un seul objet : « l'objet du don est celui de la parole subjective qui – pour être indéniable, pour être *reçue* comme vérité – se manifeste

⁵⁷ BRETTEVILLE D., 2002 : 141.

⁵⁸ ILLOUZ C., 2010 : 12-15.

⁵⁹ *Ibid.* : 13-14.

(signifiant) en doublant son audibilité (produit acoustique) d'une tangibilité durable (produit manufacturé). »⁶⁰

C'est donc bien une monnaie que nous avons là : équivalent général permettant de hiérarchiser les différents types de biens, unité de compte (car les monnaies peuvent autant se diviser que se cumuler, et revêtent avec l'arrivée de l'argent européens une valeur en francs Pacifique), réserve de valeur (et plus particulièrement de capacité, de potentiel à nouer des relations) et moyen de circulation (des hommes, des objets, des services). Mais au lieu d'être une monnaie qui fonctionne dans un marché et qui ferait circuler des richesses matérielles, c'est une monnaie qui fait circuler des richesses et des liens sociaux – chaque monnaie représentant une relation qui à un moment donné a été sanctionnée par un échange de dons et contre-dons.

2.3. Réflexion autour de la notion du don.

De l'obligation de donner, de recevoir et de rendre : quand l'étude de la monnaie kanak rencontre la question du don :

Comme nous avons déjà pu le souligner, étudier un corpus d'objets dénommés « monnaies » peut difficilement s'envisager sans aborder la question du don – d'autant plus qu'il s'agit certainement de l'un des domaines les plus fascinants de l'anthropologie.

Cette étude ne peut également se faire sans revenir aux écrits de Marcel Mauss⁶¹, pionnier dans cette discipline et dont les théories, bien que critiquées, font toujours autorité de nos jours. Par sa triple obligation de donner, recevoir et rendre, Mauss a en effet mis au jour une des règles sociales les plus fondamentales et universelles.

Qu'entend-on alors par la notion même de don ? Alain Caillé nous en donne une définition particulièrement claire : « toute prestation de biens ou de services effectuée, sans garantie de retour, en vue de créer, entretenir ou régénérer le lien social. Dans la relation de don, le lien importe plus que le bien. Ou encore, la valeur de lien y a plus d'importance que la valeur d'usage et que la valeur d'échange. »⁶² La société se composerait donc d'individus tentant

⁶⁰ *Ibid.* : 15.

⁶¹ MAUSS M., 1914 et 1999 [1923-1924].

⁶² CAILLE A., 2000 : 124.

perpétuellement de se séduire et de s'apprivoiser, c'est-à-dire de créer des liens⁶³. Maurice Godelier⁶⁴ insiste également sur le fait que les dons sont l'occasion d'instituer un rapport de réciprocité, de dette entre deux individus ou groupes, entraînant un certain nombre de conséquences sociales pour les deux parties : le don et le contre-don constituent alors le noyau central de ce paradigme, créant de fait de la dépendance tout en assurant une forme de solidarité. Ce déplacement de la chose donnée, sa mise en mouvement est alors le résultat de la volonté de ces individus ou groupes de produire du social, des rapports sociaux entre eux, combinant ces deux notions de solidarité et de dépendance. Or comme nous avons pu le voir, le don, l'échange de monnaies de perles kanak a pour but essentiel de nourrir des relations déjà établies voire d'en créer de nouvelles, de sceller des alliances. S'unissent alors paradoxalement deux concepts : la liberté et l'obligation – de donner, de recevoir et de rendre. La coutume kanak se compose effectivement d'un certain nombre de règles, organisant et régulant le déroulement des cérémonies et les pratiques rythmant tant le quotidien que les temps forts de la vie de tout individu. Cet ensemble de contraintes dicte à quels moments doivent être échangées les monnaies ; la manière dont elles doivent être fabriquées, mesurées, comptées ; la façon dont elles doivent être présentées et données ; ou encore à quel moment doivent être prononcés les discours accompagnant tout don. Toutefois, bien qu'encadrant ces pratiques, une certaine liberté ouvre le champ des possibilités au sein de ces contraintes typologiques, rituelles, etc. – contraintes qui ont d'ailleurs été fixées par les individus mêmes qui les respectent, ou du moins par leurs ancêtres. Qu'elle soit libre ou obligée, cette volonté plus ou moins consciente des individus ou des groupes auxquels ils se rattachent de (re)produire ces liens a avant tout pour objectif de réaffirmer les rapports sociaux constituant l'assise de leur société, et par extension leur identité.

Dès lors, qu'est-ce qui pousse, qu'est-ce qui oblige un individu (ou un ensemble de personnes) – au-delà de cette volonté – à donner, à accepter un don et à rendre, redonner en retour ? Pour tenter de répondre à cette question délicate, il nous semble nécessaire de nous pencher sur l'objet même de ces dons, de ces échanges – dans notre cas les monnaies de perles kanak. En effet, comme avait pu le pressentir Marcel Mauss, c'est en leur cœur même que réside peut-être la clé du pourquoi de ces échanges. Mauss envisageait la présence d'une force, d'une « âme » habitant ces objets de don, qui loin d'être inerte, les pousseraient à se mouvoir, à circuler, et à revenir auprès de leur propriétaire : « Au fond, ce sont des mélanges. On mêle les âmes dans des choses ; on mêle les choses dans les âmes. On mêle les vies et voilà comment les personnes et les choses mêlées sortent chacune de sa sphère et se mêlent : ce qui est précisément

⁶³ GODBOUT J.T. et Alain Caillé, 1992 : 27.

⁶⁴ GODELIER M., 1996 : 140-141.

le contrat et l'échange. »⁶⁵ Bien que rien ne prouve la présence de cette « âme », il est toutefois avéré que c'est avant tout la force de la relation créée qui continue à lier cet objet, une fois donné, à son donateur. Ce dernier continue donc à exercer une force sur cet objet, et à travers celui-ci sur le donataire : « accepter un don, c'est accepter que celui qui donne exerce des droits sur celui qui reçoit. »⁶⁶ Ainsi, en ce qui concerne les monnaies kanak, accompagnées de la parole de leurs donateurs respectifs, l'on sait parfaitement que telle monnaie reçue et acceptée implique telles conséquences, tel contrat social, parfois sur un temps pouvant excéder plusieurs générations, comme nous avons pu le voir avec l'exemple de la légende des sœurs de Moaxa (texte 1).

Au-delà de la matérialité, du choix de matériaux spécifiques et du travail impliqué dans sa confection, c'est donc la réalité immatérielle intrinsèque à l'objet qui semble être à l'origine de cette obligation du don. Cette immatérialité s'avère d'ordre imaginaire, portant en elle

« des idées et des symboles qui confèrent à l'objet une force sociale, une force qu'utilisent les individus et les groupes pour agir les uns sur les autres, soit pour établir entre eux de nouveaux rapports sociaux, soit pour en reproduire d'anciens.

Le contenu imaginaire, immatériel des choses données ne se réduit en aucun cas à la seule présence du donateur dans la chose donnée. Bien entendu, c'est parce que les choses données « ne sont jamais complètement détachées » de leur propriétaire qu'elles emportent avec elles quelque chose de son être, qu'à travers elles ce sont des personnes qui se lient, qui s'engagent. Ce sont des rapports « personnels » qui s'établissent, des personnes qui s'obligent, et la chose donnée est le gage de leurs obligations. On ne peut cependant se contenter d'en rester à ce niveau où ce qui oblige à donner est le fait que donner oblige et que ceci ouvre immédiatement un cercle d'obligations mutuelles puisqu'accepter de recevoir, c'est obliger à redonner, à « rendre », etc. Car si chacun peut choisir de donner à l'un plutôt qu'à l'autre, ou de recevoir de l'un plutôt que d'un autre, personne dans ces sociétés ne peut – s'il désire continuer d'exister, c'est-à-dire de se reproduire tout en reproduisant ses rapports avec d'autres – cesser de donner et de recevoir. »⁶⁷

Ce qui est alors donné, ce n'est pas la propriété de l'objet, mais seulement sa possession et son usage. Les monnaies de perles données au cours d'une cérémonie coutumière ne deviennent en effet pas la propriété d'une personne particulière : ce ne sont pas des biens potentiellement cumulables dans l'optique d'une quelconque forme d'enrichissement. Ce qui compte, c'est que ces monnaies pourront à nouveau être utilisées, à nouveau données afin de sceller un accord, d'affirmer une relation.

⁶⁵ MAUSS M., 1999 [1923-1924] : 173.

⁶⁶ GODELIER M., 1996 : 64.

⁶⁷ *Ibid.* : 93-94.

Objets inaliénables, objets précieux, objets sacrés :

Si le don, en tant qu'acte et en tant qu'objet, est essentiel à la perpétuation de la société, il est tout aussi nécessaire d'exclure de ces échanges certains biens, sans quoi ce système perdrait toute raison d'être. En effet, on peut distinguer deux catégories d'objets : ceux aliénables, que l'on peut – voire que l'on *doit* – donner ; et ceux qu'il ne faut ni donner ni échanger d'aucune façon, et qui sont de fait inaliénables. Les premiers entrent alors dans le cercle infini des systèmes d'échanges, tandis que les seconds seront transmis de génération en génération, enracinés au sein d'une famille, d'un groupe, d'un clan donné. Ces deux types de biens, qui peuvent d'ailleurs être typologiquement identiques, ne peuvent exister l'un sans l'autre, leurs rôles au sein de la société étant éminemment complémentaires. Ce système dual est ce qu'Annette Weiner a nommé « *keeping-while-giving* »⁶⁸, système qui justifie cette nécessité de garder et de transmettre certains éléments en dehors de la sphère des échanges, et dans lesquels viendra s'enraciner cette pratique du don tout en lui donnant sens.

Il apparaît que ce sont ces biens conservés hors des circuits d'échanges qui concentrent en eux le plus grand pouvoir imaginaire, et donc la plus grande valeur symbolique. Afin d'illustrer notre propos, revenons au cas de la monnaie cat. 11. Comme nous avons pu le souligner précédemment, cette monnaie – du fait de ses dimensions, etc. – ne sortait *a priori* pas du panier sacré au sein duquel elle était conservée ; du moins, il nous semble qu'elle n'aurait pas pu, pour les raisons évoquées, être échangée à la manière des autres monnaies de notre corpus d'étude. Or, nous avons également soulevé le fait que celle-ci incarne alors l'esprit ancestral du panier sacré, chargeant d'autant plus les autres monnaies et objets conservés (de manière temporaire ou perpétuelle) à ses côtés. Pourtant, dans sa composition, celle-ci ne diffère en rien des autres monnaies de perles. Leur seule distinction est qu'au lieu de circuler au fil des cérémonies coutumières, cette monnaie va être gardée dans le panier sacré d'un clan spécifique⁶⁹, transmise de *kapo jila* en *kapo jila*, génération après génération. Par sa stabilité, celle-ci incarne alors des valeurs centrales et devient l'allégorie de l'identité du clan, sacrée et inaliénable. Cette inaliénabilité se définit selon un rapport historique, l'objet en question devenant alors le lien privilégié avec le passé, avec les ancêtres. C'est pour cette raison qu'il serait absolument inenvisageable de s'en séparer. Car comme le souligne à juste titre Annette Weiner, « *to give up these objects is to lose one's claim to the past as a working part of one's identity in the present*

⁶⁸ WEINER A., 1992.

⁶⁹ Clan dont nous ignorons malheureusement l'identité, Maurice Leenhardt n'ayant pas pris la peine de mentionner d'où provenaient les objets qu'il a collectés.

[...]. *Such a loss is a destruction of the past, which ultimately weakens the future.* »⁷⁰ Ce rapport au passé est d'autant plus visible lorsqu'à l'ouverture du panier est récitée la généalogie des différents possesseurs du panier depuis son origine, remontant donc à la création de la « monnaie-mère », esprit du panier. On en revient donc au rôle symbolique de l'objet, à sa qualité de signe matérialisant de façon « indestructible » (du moins de manière pérenne) la parole, l'histoire, l'identité du groupe social. Mais cette valeur accordée aux objets inaliénables, volontairement exclus de la sphère des échanges bien qu'en étant l'origine, ne peut être envisagée qu'au regard de ces objets que l'on donne, que l'on reçoit et que l'on rend. Ce contenu imaginaire, symbolique porté par ces biens sacrés, est justement ce qui « anime » les objets donnés, et qui justifie leur circulation. Ceux-ci, qualifiés d' « objets précieux »⁷¹, sont échangés en leur qualité de doubles substituts : substituts de ces objets sacrés, d'une part, et par extension de leur bagage immatériel évoqué ci-dessus – ce qui explique pourquoi leur échange permet de perpétuer les fondements de la société ; et d'autre part substituts dans certains cas des êtres humains, dans toute leur complexité.

Ces objets témoignent alors d'un statut ambigu, entre l'inaliénabilité des objets sacrés et l'aliénabilité des biens purement marchands. Ils sont les substituts de cette synthèse visible du réel et de l'imaginaire réalisée par les objets sacrés.⁷² Et c'est parce qu'ils sont porteurs d'une dimension immatérielle débordant bien plus largement leur aspect physique que l'on peut les qualifier de « sublimes » : leur beauté dépasse la notion du beau – telle qu'elle est définie par les Kanak – relevant de l'émotion propre à la puissance des objets au caractère sacré.⁷³

⁷⁰ WEINER A.B., 1985 : 210-212 (« abandonner ces objets revient à rejeter le passé comme agent, acteur de l'identité actuelle [...] Une telle perte est une destruction du passé, qui en fin de compte affaiblit le futur. »).

⁷¹ GODELIER M., 1996 : 101 ; 222 *et seq.*

⁷² On remarquera par ailleurs que la monnaie cat. 11 est le parfait exemple de cette synthèse : renvoyant à l'ancestralité par sa composition et sa plasticité mêmes, elle n'en est pas moins le témoin d'un contexte précis bien réel, intégrant dans sa constitution des éléments d'origine européenne, conséquence du contact non moins historique avec les Européens.

⁷³ GODELIER M., 1996 : 186-187.

La monnaie de perles kanak apparaît donc, au terme de ce développement, comme un véritable « phénomène social total ». Au-delà d'une dimension utilitaire, son usage est par essence symbolique, touchant toutes les sphères de la société kanak, et permettant sa reproduction. Mais ce n'est pas seulement parce qu'il combine entre eux ces divers aspects de la société que l'on peut qualifier ce système d'échange de « total », mais bien parce qu'il permet d'une certaine manière à la société de se *re-présenter*, de se donner à voir – à elle-même et aux autres – et de se reproduire comme un tout. Comme le résume Maurice Leenhardt, « ces quelques indications suffisent à nous assurer que les modes d'utilisation de la monnaie calédonienne dépassent de beaucoup le sens étroit d'ordinaire enfermé dans le terme de monnaie. »⁷⁴

Désormais, c'est vers d'autres sphères d'échanges beaucoup plus vastes que nous allons diriger notre propos.

⁷⁴ LEENHARDT M., 1980 [1930] : 55.

III. Monnaie de perles kanak et Occident : histoires de rencontres

Outre leurs usages divers et variés et leurs multiples caractéristiques matérielles, les monnaies de perles kanak constituant notre corpus d'étude sont également les témoins, par leur simple présence dans les collections du Musée du Quai Branly, d'une histoire plus vaste, faite de rencontres et d'échanges plus ou moins volontaires avec le monde occidental. Devenue colonie française en 1853 après plus d'un demi-siècle d'occupation, la Nouvelle-Calédonie va être le théâtre d'une histoire coloniale complexe, propice aux rencontres et aux mélanges, tout en sous-tendant d'importantes problématiques qui sont pour certaines encore d'actualité de nos jours.

Ces monnaies étant des objets d'échange par excellence, ce sont probablement les plus à même de nous informer sur ces relations complexes entre monde kanak et monde occidental. Sortant de leur cadre d'usage originel, elles entament alors une nouvelle vie, certes bien différente, mais non moins riche.

3.1. Collecte des monnaies et évolution du regard occidental.

Présentation des principaux collecteurs/donateurs des objets de notre corpus :

La présence de ces monnaies de perles kanak et des objets s'y rapportant (étuis, contenant en forme de pirogue, paniers, etc.) dans les collections nationales françaises est le fruit de l'action de divers acteurs, au fil de ces plus de 160 ans d'implantation française. En ce qui concerne les objets de notre corpus d'étude, on compte neuf donateurs différents, sans compter les deux monnaies données par le Sénat coutumier de la Nouvelle-Calédonie, sur lesquelles nous allons revenir plus longuement par la suite, ni les monnaies dont nous ignorons l'identité du collecteur.

Tout d'abord, et pour commencer par le plus célèbre d'entre eux, vingt-trois objets (cat. 11 à 32) de l'ensemble étudié ont été ramenés par Maurice Leenhardt (1878-1954). Pasteur arrivé en 1902 en Nouvelle-Calédonie, il fonde avec son épouse Jeanne Leenhardt la station missionnaire Do Néva à Houaïlou. Homme de foi protestant, il est également l'un des premiers à s'intéresser anthropologiquement à la société kanak et à sa culture. Il place au cœur de sa démarche l'apprentissage de l'ajië, considérant la langue comme étant l'un des vecteurs essentiels à la compréhension de la culture kanak. Mais il ne va pas se limiter à la région de Houaïlou, rédigeant un questionnaire traduit dans toutes les langues kanak afin de réunir des informations de différentes régions calédoniennes. De retour en France en 1927, il s'attèle à la publication de plusieurs ouvrages, dont la pertinence scientifique fait encore autorité de nos jours. On s'étonnera alors, malgré la précision des informations qu'il a pu récolter au cours de ses enquêtes, que pour aucune des monnaies ramenées ne soit indiquée la provenance géographique précise. On peut alors supposer qu'un certain nombre provient de la région de Houaïlou, mais rien ne nous permet de l'affirmer. Certains objets conservés aujourd'hui au Musée du Quai Branly sont en outre reproduits dans les planches des *Notes d'Ethnologie Néo-Calédonienne*⁷⁵ (fig. 1, 2 et 3). Nous n'avons malheureusement pu avoir accès qu'à peu d'archives de Maurice Leenhardt (celles conservées aux Archives du Musée du Quai Branly), l'essentiel de ses carnets étant conservé aux Archives de Nouvelle-Calédonie, à Nouméa, et n'étant pas numérisés. L'étude de ceux-ci permettrait alors peut-être de préciser certains détails relatifs à ces monnaies, notamment en ce qui concerne leur lieu de collecte.

Autre collecteur important, la mission de La Korrigane. Dernière grande mission scientifique envoyée par le Musée d'Ethnographie du Trocadéro entre 1934 et 1936, celle-ci va durer vingt-six mois et plus de 2500 objets seront rapportés du Pacifique (dont près de 800 aujourd'hui conservés au Musée du Quai Branly). La mission est alors menée par les cinq « Korrigans », Etienne de Ganay et son épouse Monique, Charles van den Broek d'Obrenan et son épouse Régine (par ailleurs la sœur d'Etienne de Ganay), et leur ami, le photographe Jean Ratisbonne. Au regard de leurs autres escales, la Nouvelle-Calédonie ne constitue pas le lieu d'une importante collecte. Toutefois, notre corpus comporte douze objets ayant été collectés par La Korrigane entre le 24 avril 1935 (date de leur arrivée à Nouméa) et le 12 mai 1935 (date de leur départ pour les Nouvelle-Hébrides / Vanuatu). Ceux-ci ont principalement été acquis à Nouméa, auprès d'Européens les ayant eux-mêmes collectés à une date plus ancienne. On soulignera alors le rôle important qu'a joué le R.P. Chevreuil (de la mission catholique de la Conception à

⁷⁵ LEENHARDT M., 1980 [1930]

Nouméa) qui en mai 1935 offre à La Korrigane la collection constituée par son prédécesseur, le R.P. Pionnier. On compte trois de ces objets dans notre corpus (cat. 43, 44 et 45). Aussi, Bernard Siadous, alors Gouverneur de la Nouvelle-Calédonie et Commissaire général de la République française dans le Pacifique, va jouer un rôle crucial, facilitant les rencontres notamment avec des chefs kanak. Il va lui-même faire don d'objets provenant de sa collection personnelle, dont neuf pièces étudiées ici (cat. 34 à 42). Lors de nos recherches aux Archives du Musée du Quai Branly, nous avons été surprise de constater que parmi les fiches dactylographiées rédigées lors de l'entrée des objets dans les collections du Musée de l'Homme, certaines correspondent à des monnaies (ou objets s'y rapportant) n'étant pas actuellement conservées au Musée du Quai Branly (fig. 24 à 30). Il se pourrait alors, à la manière de trois objets manquants de notre corpus (cat. 8, 42 et 44), que ces exemplaires soient encore au Musée de l'Homme, à moins qu'ils n'aient été perdus – ce qui serait d'autant plus dommage que ces fiches aux descriptions détaillées précisent pour la plupart le lieu de collecte exact et la personne auprès de laquelle a été acquise la monnaie, et même parfois le prix d'achat.

A ces deux principaux donateurs viennent s'ajouter un certain nombre d'autres collecteurs, certes moins connus mais non moins importants.

On peut alors citer le pasteur Philippe Rey-Lescure (1897 – 1978)⁷⁶, lui-même neveu de Maurice Leenhardt et donateur de deux objets de notre corpus (cat. 8 et 9). Collaborateur du Musée d'Ethnographie du Trocadéro, il est chargé par ce dernier de rapporter un certain nombre d'objets kanak afin de compléter les collections du musée, comme en témoignent les lettres qu'il échangea avec Paul Rivet et Georges-Henri Rivière en 1930 et 1931 (texte 3).

Les autres exemplaires de notre corpus sont alors les fruits de collecteurs plus ponctuels, à propos desquels l'on possède plus ou moins d'informations. C'est le cas de J. Otto Haas, ingénieur géologue de l'Université de Strasbourg, missionné en Nouvelle-Calédonie de février à août 1931⁷⁷. Quatre albums de ses photographies sont conservés aux Archives de Nouvelle-Calédonie à Nouméa. Sur certaines d'entre elles apparaissent les objets qu'il a rapportés, et notamment un étui à monnaie étudié ici (cat. 54 ; fig. 4, 4bis, 5, 5bis, 6 et 6bis). Un échange de lettres entre J. Otto Haas et différents acteurs des musées français, conservées aux Archives du Musée du Quai Branly et datant de 1965-1966, attestent de l'achat d'une partie de sa collection en 1966 par le Musée des Arts Africains et Océaniens (texte 4). On peut également citer le cas de Mme Robin, veuve d'Ernest Robin, photographe en Nouvelle-Calédonie de 1866 à 1881⁷⁸ et

⁷⁶ Pour en savoir plus sur la vie et l'œuvre de collecteur de Philippe Rey-Lescure, se référer au mémoire de Marie ADAMSKI (2013).

⁷⁷ NEAOUTYINE M.-S. (dir.), 2011 : 91.

⁷⁸ http://data.bnf.fr/14978241/ernest_robin/

écrivain de la Marine. Celle-ci fit don en 1909 au Musée d'Ethnographie du Trocadéro de deux étuis à monnaies (cat. 5 et 6). En lien également avec la Marine, le Dr Alexandre-Marie de Kermorgant⁷⁹ – et non pas Kermorgan comme il est mentionné dans la base de données TMS Objets – (1843 – 1921), médecin embarqué qui va se rendre une première fois en Nouvelle-Calédonie en 1868-1869. Suite à ce premier voyage à bord de l'avis Coetlogon, il rédige un mémoire intitulé « *Considérations sur l'hygiène en Nouvelle-Calédonie et plus particulièrement à Nouméa, en 1868, et au commencement de 1869* ». Il embarque à nouveau pour Nouméa en 1874, sur l'Orne, bateau destiné entre autres à déporter des prisonniers au bagne de Nouvelle-Calédonie. Nous ne sommes malheureusement pas parvenue à trouver des informations relatives aux objets qu'il aurait pu rapporter, dont un étui à monnaie (cat. 4) entré dans les collections du Musée d'Ethnographie du Trocadéro en 1885.

On peut enfin citer l'anthropologue Solange Petit-Skinner, seconde épouse de Carlton Skinner, gouverneur de Guam de 1949 à 1953⁸⁰, qui donna en 2002 une monnaie avec son étui au Musée de l'Homme (cat.52). Et pour finir un certain Félix Mouton, à propos duquel nous n'avons trouvé aucune information, donateur en 1950 de la non moins étonnante monnaie en os d'albatros (cat.48) au Musée de l'Homme.

Collecter : souvenir de voyage ou démarche ethnographique ?

La collecte de ces monnaies et des objets s'y rapportant ne s'est pas toujours faite dans la même optique, selon les collecteurs et l'époque d'une telle entreprise.

Dans certains cas que nous venons d'aborder, il semble qu'il s'agisse avant tout d'un souvenir de voyage, d'un objet venant enrichir ou non une collection personnelle – comme c'est le cas de J. Otto Haas, Ernest Robin ou encore des Skinner. Il est important de rappeler que ces objets sont de taille relativement réduite et donc très facilement transportables. Voyant l'intérêt que peuvent porter des visiteurs occidentaux à ces monnaies, c'est ainsi que s'est développée une forme de fabrication à destination touristique, notamment avec l'incorporation progressive des matières plastiques, vendues sur les marchés et à l'occasion des nombreuses foires rythmant le calendrier calédonien.

Mais nous avons pu constater que la collecte de tels objets a pu également faire l'objet d'une réelle démarche ethnographique, parfois même commandée par une institution muséale, dans le but de compléter les collections nationales françaises et de donner un aperçu le plus exhaustif

⁷⁹ FLAHAUT J. et Bernadette Weiner, 1999 : 267-274.

⁸⁰ <http://www.guampedia.com/governor-carlton-skinner/>

possible des productions kanak. Le nombre d'exemplaires rapportés est alors d'autant plus conséquent, comme c'est le cas pour la collection de Maurice Leenhardt ou celle de la mission de La Korrigane. Or, comme a pu nous le faire remarquer Emmanuel Kasarhérou, nombre de ces monnaies, même pour les plus complètes d'entre elles, ne possèdent plus leur bout, leur pied. C'est ce qu'on appelle des monnaies « mortes », sorties de fait du circuit des échanges et pouvant de ce fait être données sans trop de réticence.

Quoi qu'il en soit, ces objets semblent avoir fasciné nombre d'Occidentaux du fait de leur finesse, de leurs qualités esthétiques, mais aussi par leur statut de monnaie et d'objet d'échange.

Un engouement actuel pour l'art kanak ?

Suite à l'exposition *De Jade et de Nacre, Patrimoine Artistique Kanak* (1990) mais surtout plus récemment à l'exposition *Kanak, l'art est une parole*, présentée successivement en 2013 et 2014 au Musée du Quai Branly et au Centre Culturel Tjibaou à Nouméa, l'on assiste du fait de leur succès à une forme d'engouement pour l'art kanak, ou du moins à une curiosité nouvelle de la part du grand public.

Bien que l'on trouve fréquemment sur le marché des objets d'art kanak (appliques et sculptures de case, haches ostensoirs, lances, masques, etc.), notamment dans les ventes biennuelles d'arts africains et océaniques des grandes maisons Sotheby's et Christie's, et que l'on observe une augmentation significative de leur prix, la présence de monnaies se fait particulièrement rare.

On soulignera toutefois, bien que cela soit relativement anecdotique, l'exposition organisée par la galerie parisienne Voyageurs et Curieux à l'occasion de l'événement « Paris Tribal » (du 9 au 11 avril 2015). Celle-ci s'intitulait *Monnaies d'échange des îles du Pacifique*, témoignant de l'intérêt porté à ces objets – souvent de coquillages – dont la finesse et l'élégance fascinent nombre de collectionneurs. Comme constaté pour ce qui est des grandes maisons de ventes, nulle monnaie de perles kanak n'était présentée, mais l'on a néanmoins remarqué la présence d'une jupe-monnaie de femme. En outre, cela témoigne une fois de plus de l'inscription des monnaies kanak dans un contexte mélanésien et océanien bien plus large, s'intégrant au sein de la multiplicité de ces objets d'échanges et de leurs formes tout aussi variées.

Or, comme le rappellent à juste titre Emmanuel Tjibaou et Abel Naaoutchoué⁸¹, ces monnaies de perles kanak ne sont rendues « vivantes » que du fait de leur échange. Ainsi, l'esthétique liée à la confection n'a de sens que si l'objet est rattaché à un usage coutumier. Dans ce nouveau visage que les monnaies montrent à l'égard du monde occidental, cette dimension esthétique prend une place très importante, aux côtés d'une valeur patrimoniale qui n'a de sens que si l'on essaie de restituer le discours que tiennent ces objets, qui ne vivent normalement qu'au sein de la coutume.

3.2. Glissement de sens et évolution du rôle des monnaies de perles kanak.

Rôle des monnaies dans le contexte contestataire : révoltes de 1878 et 1917 :

Comme nous avons pu rapidement l'évoquer précédemment, outre le rôle essentiel des monnaies dans le cadre des cérémonies marquant les temps forts de la vie, celles-ci servaient à sceller toutes sortes d'alliances, et notamment guerrières. Suivant les chemins coutumiers des différents clans, circulaient alors des monnaies de perles accompagnées de nœuds faits en écorce de balassor ou de bouquets végétaux qui selon leur forme ou leur nature transmettaient un message particulier⁸². Ce « langage » n'aurait toutefois aucune portée sans la présence de la monnaie, certifiant la valeur de la parole et de l'accord.

Afin de comprendre les raisons qui ont mené aux insurrections de 1878 et de 1917, il nous semble nécessaire de revenir sur le contexte d'occupation coloniale de la Nouvelle-Calédonie à la fin du XIXe siècle. Celle-ci est alors marquée par des spoliations foncières toujours plus accrues à l'égard des clans kanak et par l'introduction du bétail par les européens – bétail qui en divaguant détruisait les champs d'ignames et de taros. Or, l'on sait qu'au-delà de leur statut de ressources vivrières principales, ces plantes représentent bien plus dans l'imaginaire local. En privant les Kanak de leurs terres, les colons les ont tout simplement privés de leur identité, les obligeant à se replier toujours plus en amont dans les vallées.

⁸¹ NAAOUTCHOUE A., Emmanuel Tjibaou, 2013.

⁸² LEENHARDT M., 1980 [1930] : 51-52.

C'est dans ce contexte que le mécontentement des Kanak va s'accroître de plus en plus, porté à la fin du XIXe siècle par un chef emblématique de la région de La Foa (côte Ouest), le Grand chef Ataï (1833 – 1878). Il parvint à réunir une coalition de clans allant du Nord au Sud de la côte Ouest de la Grande Terre, s'opposant au gouverneur Léopold de Pritzbuër. Comme le souligne Déwé Görödé⁸³ (écrivaine et femme politique kanak), les monnaies ont alors joué un rôle essentiel dans le rassemblement des hommes. Toutefois, certains clans de la côte Est, autour de la région de Canala, ont hésité puis finalement refusé cet accord, ces monnaies, entraînant par le jeu des alliances d'autres clans de la côté Est dans leur ralliement aux côtés des autorités françaises. C'est ainsi que la balance se renversa et qu'Ataï fût tué le 1^{er} septembre 1878 par un auxiliaire Kanak. S'en suivit un bilan désastreux pour les Kanak, entre les exécutions et les nombreuses déportations, entraînant une dépopulation conséquente de la région allant de Bourail à Boulouparis et laissant d'autant plus la place à l'implantation européenne⁸⁴.

De même, en 1917 (ou plus exactement entre avril 1917 et fin janvier 1918), c'est une véritable guerre qui s'est déroulée dans la région entre Koné et Hienghène, au Nord de la Grande Terre. Conséquence de la pression coloniale toujours plus accrue notamment en ce qui concerne la spoliation des terres, mais aussi en lien avec la mobilisation de tirailleurs dans le contexte de la Première Guerre mondiale, des tensions vont commencer à apparaître entre différents clans de la région. D'altercation en altercation, c'est finalement un véritable conflit qui va naître, opposant des centaines de Kanak menés par plusieurs chefs importants (dont le célèbre Noël Nea ma Pwatimba), aux militaires français secondés par des auxiliaires kanak. Une fois de plus, ces combats vont entraîner la désertification des vallées basses de la région de Koné pour se réfugier toujours plus loin, en l'occurrence vers la région de Hienghène, ainsi que la recomposition de nombreuses tribus du fait de la destruction sociale alors opérée⁸⁵.

Bien que l'on ne puisse s'arrêter plus longuement sur le déroulement de ces événements dont la violence est encore douloureuse et dont les conséquences se ressentent encore aujourd'hui, il nous semblait important de les rappeler et surtout de souligner la place qu'ont pu occuper les monnaies de perles dans ces contextes. Plus largement, nous souhaitons mettre en avant le rôle clé qu'ont pu jouer les monnaies dans ces moments historiques charnières, permettant l'établissement des alliances entre les différents clans protagonistes et témoignant une fois de plus de leur importance capitale au sein de la société kanak, même dans les moments les plus sombres de son histoire.

⁸³ LALLAOUI M. et Isabelle Leblic, 2013.

⁸⁴ BOULAY R. et Emmanuel Kasarhérou, 2013 : 173-174.

⁸⁵ Pour en savoir plus sur les événements de 1917, se référer à GUIART J., 1970 : 265-282 et *Mwà Véeé*, 2008. « La guerre kanak de 1917 », n°62.

Il nous est impossible dans l'état d'avancement de nos recherches d'établir si certaines monnaies de notre corpus d'étude auraient pu être utilisées dans pareils contextes, toutefois il n'est pas improbable, pour les plus anciennes d'entre elles, qu'elles aient été utilisées dans ces jeux d'alliances des hommes et des clans.

Influence de l'évangélisation :

C'est en 1843 que des missionnaires de la Société de Marie accostèrent à Balade, au Nord-Est de la Grande-Terre, où ils célébrèrent la messe de Noël quelques jours après leur arrivée. Toutefois, l'évangélisation fut alors un échec et ils durent quitter la Nouvelle-Calédonie en 1847, suite à l'attaque de la mission et l'assassinat d'un des pères maristes. Ce n'est qu'en 1851 que la mission catholique va se réinstaller au Nord de la Grande-Terre et que les premières conversions vont s'avérer effectives. Cette rapide propagation de la foi chrétienne en terre animiste fut possible grâce à l'importance des chemins coutumiers : en convertissant certains chefs qui par le jeu des alliances entraînaient avec eux les clans alliés, c'est ainsi que plus de la moitié des Kanak de la Grande-Terre furent convertis à la veille des années 1880. Toutefois, les clans traditionnellement ennemis des nouveaux convertis refusèrent de s'aligner et préférèrent rester païens voire se convertir au protestantisme, dans une volonté de se démarquer. Aujourd'hui encore, le catholicisme reste majoritaire.

Quoi qu'il en soit, l'évangélisation de la Nouvelle-Calédonie, au-delà d'une simple conversion, a donné lieu à une forme de superposition des anciennes croyances et coutumes animistes (bien que nombre d'entre elles aient disparu du fait de ce changement de confession) – plutôt qu'un processus de syncrétisme. Il n'est ainsi pas rare d'entendre des gens qui bien qu'allant à la messe tous les dimanches évoquent les esprits de leurs ancêtres, de la nature et pour qui certains lieux – notamment les passes dans la barrière de corail, entrées du pays sous-marin des morts – restent tabous.

Mais revenons-en plus particulièrement aux monnaies de perles. Comme nous avons pu le voir, celles-ci, une fois après avoir été réunies dans les grandes cérémonies coutumières, sont partagées entre les différents clans en présence. Il arrive parfois, afin que le juste équilibre soit trouvé, que certains chapelets de perles soient eux-mêmes scindés en plusieurs morceaux et raccommodés les uns aux autres (c'est ce que l'on constate, par exemple, sur la monnaie cat. 19). Dès lors, dans la version qu'il nous rapporte du mythe de l'origine de la monnaie relevé à Tiédanite (texte 2), Yves-Béalo Gony ajoute les « paroles-types » supposément prononcées par

le chef de Kudu au moment du partage de la monnaie : « Le chef le remercia de son offrande et la coupa en plusieurs morceaux. Il les distribua à tous les clans présents en disant : “Ceci sera pour nous l’objet qui nous réunira et qui donnera le sens à notre relation familiale.” »⁸⁶

Il ne faut alors pas oublier que ce chapelet de perles représente le corps même de l’ancêtre, liant les hommes. Ce partage du corps de la monnaie et les paroles prononcées à cette occasion ne peuvent alors que nous évoquer un rapprochement hypothétique – du moins ayant attisé notre curiosité – entre ceux-ci et le partage du corps eucharistique du Christ, accompagné des paroles évangéliques « Prenez, mangez, ceci est mon corps donné pour vous ; faites ceci en mémoire de moi »⁸⁷. Que cet acte de don coutumier ait existé bien avant l’arrivée des missionnaires, nous n’en doutons pas un instant, toutefois, il n’est pas impossible que la religion chrétienne et ses us et coutumes aient influencé plus ou moins directement cette pratique de division de la monnaie entre les hommes et les clans.

Vers un rôle plus symbolique des monnaies ?

Du fait de son Histoire et de la colonisation tant impériale que religieuse, la Nouvelle-Calédonie a été le théâtre de nombreuses évolutions culturelles. A travers le prisme de l’étude des monnaies de perles kanak, ce sont des pans entiers des pratiques coutumières qui nous ont été dévoilés et qui nous permettent alors de nous pencher sur ces glissements de sens.

Originellement, la monnaie de perles aurait eu un rôle plutôt d’ordre économique, comme nous avons pu le souligner précédemment. Puis par cette anthropomorphisation, elle aurait basculé dans un rôle d’autant plus symbolique et ésotérique. Suite à un quasi abandon à la fin du XIXe siècle et dans la première moitié du XXe siècle – il ne faut pas oublier que le système des réserves dans lesquelles étaient cantonnés les Kanak les empêchait d’en sortir et de circuler sans autorisation de la gendarmerie, ayant donc de sévères répercussions sur les échanges – elle en serait devenue de nos jours la métaphore même des liens unissant les clans et les hommes. Et peut-être même, osons le dire, de la coutume en général – aux côtés de l’igname. Bien que sa forme et sa constitution aient évolué, et que sa fabrication ne soit plus réservée à quelques initiés détenant les savoirs secrets nécessaires à la confection de monnaies d’une telle finesse, il n’en reste pas moins qu’il s’agit de la seule forme de monnaie et d’objet d’échange encore en circulation de nos jours sous sa forme « traditionnelle ». En effet, le « cortège »⁸⁸ suivant les

⁸⁶ GONY Y.-B., 2006 : 57.

⁸⁷ Evangile selon saint Matthieu 26:26-28 ; Evangile selon saint Luc 22:14-20.

⁸⁸ D’après l’élégante expression d’Emmanuel Kasarhérou, communication personnelle.

chapelets de perles constitué par les autres formes de monnaies – jupes-monnaies des femmes, brassards en conus, objets en néphrite, nattes... – est aujourd’hui constitué par d’autres objets, le plus souvent leurs équivalents occidentaux ou manufacturés (*manous* et nattes achetés au magasin, robes missions, vêtements en tous genres, tabac, allumettes, etc.).

On pourrait considérer en outre que l’introduction d’argent européen (CFP) au sein des coutumes aurait pu remplacer les monnaies de perles. Néanmoins, celles-ci ont un rôle bien plus complexe que de simples monnaies utilisées dans un contexte purement économique. Au contraire, la mise en parallèle avec la monnaie fiduciaire n’a fait qu’accentuer ce rôle symbolique de la monnaie kanak.

A cela vient s’ajouter son rôle de marqueur identitaire. Autrefois, lorsque chaque clan possédait son fabricant de monnaies, certains détails de fabrication – notamment au niveau de la tête –, certains matériaux, permettaient d’identifier le clan d’où elles provenaient, du moins la région. Aujourd’hui, cela est beaucoup moins évident du fait de la simplification du système et de l’introduction de matériaux nouveaux, mais aussi étant donné que le nombre de fabricants s’est considérablement réduit. Cela suppose pour ceux restants des commandes provenant par conséquent de régions beaucoup plus éloignées et faussant ainsi cette « répartition » géographique originelle. Il n’était pas rare (mais cela est aussi valable aujourd’hui) de trouver également le nom d’une personne ou d’une tribu inscrit sur l’étui de la monnaie⁸⁹, en espérant qu’à un moment ou à un autre cette monnaie lui serait retournée, et afin de savoir combien de temps elle aurait mis à effectuer ce circuit. Ces marquages ne favorisent cependant pas certains échanges, ni n’en proscrivent.

Cet enjeu identitaire est ainsi celui vers lequel tend essentiellement la monnaie de perles kanak aujourd’hui.

⁸⁹ Comme c’est le cas pour l’étui à monnaie cat. 39.

3.3. La monnaie kanak contemporaine et ses enjeux identitaires.

La monnaie de perles comme re-présentation de la « reformulation permanente » de la société kanak :

Par sa dimension symbolique et son caractère de « phénomène social total », la monnaie de perles donne à voir la société kanak dans sa totalité, lui permet de se *re-présenter*. Au regard des questionnements identitaires des Kanak au sein de la société néo-calédonienne contemporaine, c'est une fois de plus la monnaie qui vient nous éclairer. En effet, par son évolution même, tant dans sa forme, sa confection que dans ses usages, celle-ci semble témoigner de cette adaptation, ou du moins nous donne un aperçu de cette « reformulation permanente » de la société kanak – tout en étant profondément ancrée dans le passé.

Pour perpétuer cette construction identitaire, ces alliances entre clans et ces chemins coutumiers, il est alors nécessaire que soient transmis ces divers savoirs et savoir-faire. Des savoirs relatifs en ce qui nous concerne à la fabrication des monnaies mais aussi à leur usage – notamment en lien avec la reconnaissance de leur valeur et les systèmes de comptage, dans un contexte tendant toujours plus à la simplification et à l'uniformisation. Se pose également la question de ce que l'on peut accepter en tant que monnaie de perles ; à savoir quelle valeur accorder à des monnaies de plastique ou en matériaux de récupération, comme le mentionne Emmanuel Tjibaou à propos de monnaies dont les perles sont réalisées à partir de gaines de fils téléphoniques noires et blanches.⁹⁰ Car jusqu'à présent ces nouvelles monnaies ne sont en aucun cas considérées à l'égal des monnaies « traditionnelles » en coquillage ou en os de roussette, et comme nous avons pu le voir, ne pourraient se voir acceptées dans le cadre des échanges coutumiers.

C'est à ce propos néanmoins qu'Hamid Mokaddem⁹¹ insiste sur le fait que le patrimoine ne consiste pas qu'en un simple « stockage », en une forme d'amoncellement de savoirs et d'objets, mais englobe également la promotion de nouvelles formes culturelles.

Pour illustrer cela et plus largement ce qu'est « être Mélanésien aujourd'hui »⁹², nous nous proposons de revenir sur deux cérémonies coutumières importantes, témoignant de l'usage de ces monnaies de perles dans un cadre contemporain.

⁹⁰ NAAOUTCHOUE A., Emmanuel Tjibaou, 2013.

⁹¹ MOKADDEM H., 2015. Conférence du 20 janvier 2015. Paris : Maison de la Nouvelle-Calédonie.

⁹² TJIBAOU J.-M., 1981.

Usage de la monnaie de perles kanak dans le cadre de cérémonies coutumières contemporaines :

L'événement qui nous semble illustrer le plus clairement ce rôle de représentation de la société kanak par le biais de la monnaie est certainement la cérémonie d'inauguration du Centre Culturel Tjibaou, le 4 mai 1998. Afin de bien saisir les enjeux d'une telle cérémonie, nous nous permettons de rappeler rapidement le contexte ayant mené au projet du Centre Culturel Tjibaou. Celui-ci a été envisagé par l'Agence de Développement de la Culture Kanak, elle-même créée dans le cadre des Accords de Matignon signés le 26 juin 1988 par le leader du F.L.N.K.S. (Front de Libération National Kanak Socialiste) Jean-Marie Tjibaou, par le leader du R.P.C.R. (Rassemblement pour la Calédonie dans la République) Jacques Lafleur et par Michel Rocard, alors Premier Ministre. Ces accords mettent en place un compromis permettant de calmer les rapports de force alors particulièrement virulents entre les nationalistes kanak et la métropole, tout en envisageant un processus d'évolution sociale et politique. Le projet du Centre Culturel à proprement parler prend naissance au début des années 1990, réunissant différents acteurs dont la collaboration est essentielle pour que celui-ci voie le jour. Il est confié à l'agence d'architecture de Renzo Piano, dont le travail se fonde sur un échange constant avec des ethnologues, mais aussi et surtout avec plusieurs représentants des différentes aires coutumières kanak. Le Centre est alors envisagé dans le but de valoriser le patrimoine artistique et linguistique de la culture kanak, mais aussi d'encourager et de développer les formes contemporaines d'expressions, les échanges et de nombreux programmes de recherche.

L'accomplissement d'un tel projet ne pouvait alors se solder par une simple inauguration. En effet, en ce 4 mai 1998, ce sont plus d'un millier d'invités qui sont présents à la cérémonie coutumière organisée en l'honneur de l'ouverture du Centre. Plus d'une année de préparation a été nécessaire afin d'organiser cette journée et de convier, suivant toujours les chemins coutumiers, l'ensemble des invités. Car avant toute chose, cet événement avait pour but essentiel de donner coutumièrement vie à ce lieu, afin que chacun puisse s'y reconnaître, Kanak ou non, venant du Nord ou du Sud de la Grande Terre, ou des Iles. L'un des enjeux de cette cérémonie était également de baptiser le Centre Culturel du nom « Tjibaou » : nom provenant de l'aire Hoot ma Waap du Nord de la Grande Terre, que l'on allait donc associer à un bâtiment – chose rare dans la société kanak – qui plus est situé en terre méridionale. C'est Benoît Boulet (que nous avons déjà mentionné dans le cadre de notre propos sur l'évolution de la fabrication des monnaies), dont le vrai patronyme est Tjibaou, qui, en acceptant de transmettre son nom à ce Centre, a donné vie à ce lieu emblématique. De plus, dans le cas présent, il fallait que les

représentants coutumiers de l'aire Drubéa-Kapone sur laquelle est implanté le Centre Culturel, « acceptent ce nom du Nord sans pour autant qu'il devienne leur, ni qu'il soit par ailleurs prétexte à ce que les gens du Nord considèrent ce lieu porteur d'un nom à eux comme leur »⁹³. L'importance de ce don du nom n'est alors pas sans rappeler le mythe d'origine de la monnaie que nous avons pris le temps d'analyser auparavant.

Cette alliance a ainsi été scellée par les innombrables monnaies apportées et échangées par les différents représentants des aires coutumières calédoniennes. On imagine alors la complexité du comptage des monnaies et de leur redistribution, du fait des différents systèmes de valeurs alors mis en présence. Béalo Wedoye, dans un article de la revue *Mwà Vée* précédant de quelques jours la cérémonie d'inauguration du Centre Culturel Tjibaou, s'exprimait ainsi, admiratif de la capacité des maîtres de cérémonie à répartir sans erreur les monnaies alors rassemblées :

« Celui qui va régler la coutume le 4 mai au Centre, il faut que ce soit un esprit solide parce qu'il va y avoir des centaines de monnaies échangées, toutes différentes, et telle monnaie s'échange avec telle autre et pas une autre. Il sait que telle monnaie noire, de telle longueur est destinée à telle famille et pas à telle autre, etc. C'est pareil pour la monnaie qui va répondre. Chaque monnaie a sa valeur, son rôle. »⁹⁴

A cela sont venues s'ajouter les coutumes propres à chaque délégation des pays du Pacifique venues pour l'occasion.

Ainsi, face à cette situation inédite, la coutume kanak a su faire preuve d'adaptation tout en s'inspirant des règles « traditionnelles ». Et c'est en cela que cette cérémonie d'inauguration témoigne de la capacité – et même de la nécessité – de « reformulation permanente » de la société et de ses pratiques. L'échange des monnaies de perles s'avère alors central et même essentiel dans l'optique de sceller cet accord de l'ensemble des groupes kanak autour d'un même lieu emblématique. Par le biais de cette cérémonie, l'ensemble des Kanak se sont donc unis pour ne former qu'un tout, insistant sur la grande vitalité de leur culture et sur sa perpétuation, comme une affirmation pour eux-mêmes mais surtout à l'égard des autres.

Ce rôle des monnaies dans le contexte de re-présentation coutumière semble d'autant plus important au regard de la cérémonie d'inauguration de l'exposition *Kanak, l'art est un parole*, ayant eu lieu au Musée du Quai Branly le 13 octobre 2013. A cette occasion, a été tourné un documentaire intitulé *Ancêtres kanak à Paris*⁹⁵ retraçant cette cérémonie coutumière et la découverte de l'exposition par les représentants kanak. Ceux-ci sont venus rendre visite, honorer ce qu'ils

⁹³ FILIPPI O. (dir.), 1999 : 248 (tome I).

⁹⁴ WEDOYE B., 1998 : 25.

⁹⁵ LALLAOUI M. et Isabelle Leblic, 2013.

considèrent non pas comme des œuvres d'art mais comme des êtres bien vivants, des ambassadeurs de la culture kanak.

Les discours ont alors été prononcés en trois langues, traduits en partie par Emmanuel Kasarhérou à l'assistance uniquement francophone, en présence des représentants des différentes aires coutumières. Le sénateur coutumier Armand Goroboredjo (de l'aire Paicî-Cèmuhi) a alors déroulé une monnaie sur un drapeau du Sénat coutumier de la Nouvelle-Calédonie (fig. 19), tandis qu'Octave Togna (sénateur de l'aire Drubéa-Kapone) a prononcé un discours de deuil. En effet tous les objets présentés dans l'exposition – du moins la majorité – ont été fabriqués par des gens aujourd'hui décédés. Ce qui reste est leur parole véhiculée au travers de ces objets.

A l'occasion de cette coutume d'inauguration ont ainsi été données deux monnaies, accompagnées de trois calicots et d'une natte. Ces deux monnaies (cat. 1 et 2) font désormais partie des collections du Musée du Quai Branly, et par extension de notre corpus d'étude. Toutes deux ne présentent pas une tête sculptée ou en sparterie, mais simplement une tresse de laine faisant office de tête, témoignant de l'évolution de la typologie des monnaies. La monnaie cat. 2 présente en outre la particularité non seulement d'être bicolore, mais aussi d'être le seul exemple de notre corpus à intégrer dans sa composition des perles brunes d'origine végétale.

Dès lors, leur usage au cours de cette inauguration, sortant du cadre « traditionnel » des cérémonies coutumières célébrant les temps forts de la vie de tout individu kanak, nous montre une fois encore la puissance de la valeur symbolique de ces monnaies. Traversant les océans celles-ci permettent encore de sceller des accords, ici entre les représentants coutumiers au nom du peuple kanak et les commissaires de l'exposition et dirigeants du Musée du Quai Branly. Ces monnaies se chargent alors d'une dimension historique nouvelle, consacrée cette fois-ci par l'institution muséale et les autorités kanak. En effet, cet accord est alors celui de la reconnaissance par les Kanak de ces « objets-ambassadeurs » dans les collections françaises et européennes et la garantie du respect qui leur est témoigné par les Occidentaux, dans une volonté de dialogue toujours plus grande.

Conclusion

Au terme de nos recherches, la monnaie de perles kanak nous apparaît d'autant plus comme un objet d'étude fascinant, tant par sa complexité matérielle que par l'ensemble des relations qu'elle matérialise.

Objet multiple, dont la matérialité est porteuse d'un sens particulièrement fort, renvoyant à ses origines mythiques marines, à l'alliance des clans côtiers et des clans de l'intérieur des terres, mais aussi à la rencontre avec le monde occidental. La confection même de ces monnaies et des objets qui s'y rattachent (étuis, contenants en forme de pirogue, etc.), et notamment des chapelets de perles, ne cesse d'étonner par son élégance complexe. L'intérêt de travailler sur un corpus précis et de taille relativement réduite nous a alors permis de nous pencher attentivement sur chacun de ces artefacts et d'appréhender la diversité des formes et des techniques employées – et plus spécifiquement pour les vingt-trois exemplaires que nous avons eu l'opportunité d'observer et de manipuler à la muséothèque du Musée du Quai Branly. C'est d'ailleurs avec une grande émotion que nous avons ouvert ces étuis, déroulé ces chapelets de perles, prenant alors toute la mesure de leur extraordinaire finesse tout en ayant à l'esprit ce bagage imaginaire bien plus vaste dont ces monnaies sont porteuses.

Car au-delà du rôle économique que présuppose l'appellation de « monnaie », ces objets témoignent d'un rôle beaucoup plus riche de sens, imprégnant tant sa fabrication que ses usages. Donnant à voir la présence des ancêtres, celles-ci relient le présent (et même le futur) au passé par leur matérialité même et par la parole qu'elles véhiculent alors. C'est pourquoi leur présence et leur don est essentiel afin de sceller tout accord, afin de marquer tous les événements fondamentaux de la vie (naissance, mariage, deuil – pour les plus importants).

Objets d'échange par excellence, et même catalyseurs d'échanges pourrions-nous dire, ces monnaies sont également les témoins de la rencontre avec le monde occidental, incorporant dès le début du XXe siècle des matériaux nouveaux dans leur confection (tissu manufacturé, puis plus récemment matières plastiques) tout en offrant un nouveau visage, une signification nouvelle lorsque collectées et ramenées en Europe.

Notre étude est alors le résultat de conditions spécifiques, avec tant leurs avantages que leurs inconvénients. D'une part, comme nous avons pu le souligner, la possibilité de voir et de manipuler les objets (du moins une partie) ; étape essentielle de notre travail qui nous aura permis une étude concrète des matériaux mais aussi des techniques, ce qui n'est en aucun possible seulement d'après photographies – quelle qu'en soit l'excellente qualité. Mais aussi l'accès à une documentation relativement importante, se rapportant de près ou de loin à notre sujet.

D'autre part certaines limites auxquelles nous avons pu nous heurter : la durée relativement courte de l'exercice, limitant de fait nos recherches ; également certains documents inaccessibles car conservés en Nouvelle-Calédonie et malheureusement pour certains non numérisés.

Ces limites nous permettent néanmoins de prendre conscience des démarches nécessaires afin d'enrichir et de compléter notre travail. Il nous semble en effet qu'une étude de terrain serait essentielle afin de mieux saisir les enjeux actuels de l'usage de la monnaie et de sa fabrication, et ce, selon les différentes aires coutumières kanak. Nous sommes toutefois au fait que de par notre statut de femme non-Kanak, nous pourrions nous heurter à quelques réticences relatives à la diffusion de savoirs – ces monnaies étant ne l'oublions pas, des monnaies uniquement échangées par les hommes. Des études comparatives avec d'autres collections de monnaies (conservées en Europe mais aussi en Nouvelle-Calédonie) – que nous n'avons pas pu mener à bien faute de temps – seraient tout autant les bienvenues. Enfin, comme nous avons pu l'évoquer, ces monnaies de perles ne sont pas les seuls types de monnaies circulant dans les échanges coutumiers. Il serait alors intéressant de se pencher plus longuement sur ces autres objets, notamment sur les jupes-monnaies des femmes (et les habits les ayant remplacées aujourd'hui), non pas seulement comme une étude complémentaire, mais en relation directe avec ces monnaies « masculines ». Car comme le souligne à juste titre Annette Weiner,

« Un nouveau paradigme n'apparaîtra que lorsqu'on aura commencé à prendre au sérieux ce que les femmes *et* les hommes sont dans les sociétés que nous étudions. Cela ne signifie pas qu'il suffit de compléter les études sur les hommes par des études sur les femmes, mais que nous devons recentrer notre attention sur ce qui est « constitué culturellement » plutôt que sur ce que nous dictent nos catégories d'analyse sociale traditionnelle. Il nous faut notamment comprendre les *relations* entre femmes et hommes car il se pourrait bien que ces relations constituent un système culturel. Nous devons comparer les différentes manières dont les femmes servent à limiter le domaine des hommes, car si séparés qu'ils en soient par leur statut, leur pouvoir, etc., les hommes ne sont jamais indépendants des femmes. »⁹⁶

⁹⁶ WEINER A.B., 1982 : 222-223.

Dans l'optique d'une étude sur des objets-monnaies, cette notion de « relation » est plus que jamais centrale, d'autant plus que nous avons pu souligner que les femmes jouent un rôle majeur dans l'ensemble des échanges coutumiers, ceux-ci suivant les chemins d'alliance tracés par les échanges matrimoniaux et *a fortiori* par les femmes. De même, on ne pourrait qualifier les monnaies de perles d'uniquement « masculines », quand on sait que les monnaies les plus valorisées aujourd'hui sont celles fabriquées par les femmes. Ce basculement de valeurs et de significations est certainement ce sur quoi il serait nécessaire de se pencher désormais afin de prendre la pleine mesure de l'évolution des monnaies coutumières kanak.

Bibliographie

Ouvrages, articles, catalogues, littérature grise, multimédia

ADAMSKI M., 2013. *Destin des objets ethnographiques collectés par le pasteur Philippe Rey-Lescure (1897-1978)*. Mémoire de recherche de l'Ecole du Louvre.

BENSA A. et Jean-Claude Rivierre, 1982. *Les chemins de l'alliance. L'organisation sociale et ses représentations en Nouvelle-Calédonie*. Paris : SELAF.

BENSA A., 1995. *Chroniques kanak*. L'ethnologie en marche. Paris : Ethnies Documents.

BENSA A., 2002. *Compter les dons. Echanges non marchands et pratiques comptables en Nouvelle-Calédonie kanak contemporaine*. Conférence enregistrée le 13 juin 2002 dans le cadre de la Journée Economie et Sciences sociales. Paris : Ecole Normale Supérieure.

BOULAY R. (dir.), 1990. *De Jade et de Nacre, Patrimoine Artistique Kanak*. Paris : RMN.

BOULAY R. et Emmanuel Kasarhérou, 2013. *Kanak, l'art est une parole*. Paris : Actes Sud et Musée du Quai Branly.

BRETON S. (dir.), 2002. *L'Homme. Questions de monnaie*, n°162. Paris : Editions EHESS.

BRETTEVILLE D., 2002. *L'Os et le souffle : le système social et cosmique d'une société kanak de Nouvelle-Calédonie : les Paimboas*. Paris : EHESS (thèse de doctorat).

BRONWEN D., 1994. «Hierarchy and reciprocity in New Caledonia: an historical ethnography», *History and Anthropology*, Vol.7, N° 1-4. Londres : Harwood Academic Publishers, 169-193.

CAILLE A., 2000. *Anthropologie du don. Le tiers paradigme*. Paris : Desclée de Brouwer.

CLIFFORD J., 1982. *Person and Myth. Maurice Leenhardt in the Melanesian World*. Berkeley : University of California Press.

- COIFFIER C. (dir.), 2001. *Le voyage de La Korrigane dans les mers du Sud*. Paris : Editions Hazan.
- DALTON G. (dir.), 1967. *Tribal and peasant economies. Readings in economic anthropology*. New York: The Natural History Press.
- DE COPPET D., 1968. « Pour une étude des échanges cérémoniels en Mélanésie », *L'Homme*, tome VIII, n°4. Paris, 45-57.
- EINZIG P., 1949. *Primitive money in its ethnological, historical and economic aspects*. Londres: Eyre & Spottiswoode.
- FARGIER J.P. et Coiffier Christian, 2007. *Les voyageurs de la Korrigane. Sur la piste des arts premiers*. DVD (52 min). Paris : RMN.
- FILIPPI O. (dir.), 1999. *Chroniques du pays kanak* (4 volumes). Nouméa : Editions Planète Mémo.
- FLAHAUT J. et Bernadette Weiner, 1999. « Alexandre Kermorgant (1843 – 1921) témoin de l'état sanitaire des anciennes colonies françaises », *Histoire des Sciences Médicales*, tome XXXIII, n°3. Paris : Société française d'histoire de la médecine, 267-274.
- GODBOUT J.T. et Alain Caillé, 1992. *L'esprit du don*. Paris : Editions La Découverte.
- GODELIER M., 1996. *L'énigme du don*. Paris : Flammarion.
- GODIN P., 2009. *Monnaies et chefferies : analyse d'un rapport complexe*. Conférence enregistrée le 15 octobre 2009 au Centre Culturel Tjibaou. Nouméa : ADCK.
- GONY Y.-B., 2006. *Thewe men jila : la monnaie kanak en Nouvelle-Calédonie*. Nouméa : Expressions.
- GUIART J., 1992. *Structure de la chefferie en Mélanésie du Sud*. Paris : Institut d'Ethnologie.
- GUIART J., 1957. *Contes et légendes de la Grande-Terre*. Nouméa : Editions des Etudes mélanésiennes.
- GUIART J., 1970. « Les événements de 1917 en Nouvelle-Calédonie », *Journal de la Société des Océanistes*, tome XXVI, n°29, 265-282.
- HAUDRICOURT A.G. et Françoise Ozanne-Rivierre, 1982. *Dictionnaire thématique des langues de la région de Hienghène (Nouvelle-Calédonie), Pijé – Fwaï – Nemi – Jawé*. Paris : SELAF.

- HERSKOVITS M.J., 1940. *The economic life of primitive peoples*. New York : Alfred A. Knopf.
- ILLOUZ C., 2010. *La parole ou la vie. Valeur et dette en Mélanésie*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- KASARHEROU E., 2005. « L'ambassadeur du brouillard blanc » in GONSETH M.-O., Jacques Hainard et Roland Kaehr (éd.), *Cent ans d'ethnographie sur la colline de Saint-Nicolas, 1904 – 2004*. Neuchâtel : Musée d'ethnographie, 285-287.
- KLEIN F., 2001. *Arts de l'échange en Océanie*. Nouméa : Musée de Nouvelle-Calédonie.
- LALLAOUI M. et Isabelle Leblic, 2013. *Ancêtres kanak à Paris*. DVD (47 min). Paris : Société des Océanistes, Mémoires vives productions.
- LAMBERT Père, 1976 [1900]. *Mœurs et superstitions des Néo-Calédoniens*. Nouméa : Société d'Etudes Historiques de la Nouvelle-Calédonie.
- LEENHARDT M., 1922. « La monnaie calédonienne », *Revue d'ethnographie et des traditions populaires*, vol. 3, n°9-12. Paris, 326-333.
- LEENHARDT M., 1980 [1930]. *Notes d'Ethnologie Néo-Calédonienne*. Paris : Institut d'Ethnologie.
- LEENHARDT M., 1932. *Documents Néo-Calédoniens*. Paris : Institut d'Ethnologie.
- LEENHARDT M., 1953 [1937]. *Gens de la Grande Terre*. Paris : Gallimard.
- LEENHARDT M., 1939. « La fabrication de la perle de monnaie calédonienne », *Etudes mélanésiennes*, n°2. Nouméa, 5-7.
- LEENHARDT M., 1946. *Langues et dialectes de l'Austro-Mélanésie*. Paris : Institut d'Ethnologie.
- LEENHARDT M., 1978. « Les événements de 1917 en Nouvelle-Calédonie. Géographie des tribus et des chefs », *Journal de la Société des Océanistes*, tome XXXIV, n°58-59, 19-22.
- MALINOWSKI B., 1989 [1922]. *Les Argonautes du Pacifique occidental*. Paris, Gallimard.
- MAUSS M., 1914. « Les origines de la notion de monnaie », in MAUSS M., 1974. *Œuvres*. Vol.2. Paris : Les Editions de Minuit, 106-115.
- MAUSS M., 1999 [1923-1924]. « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques » in MAUSS M., 1999 [1950]. *Sociologie et anthropologie*, Paris : Presses Universitaires de France, 143-279.

- MAUSS M., 1992 [1947]. *Manuel d'ethnographie*. Paris : Petite Bibliothèque Payot.
- METAIS P., 1956. *Mariage et équilibre social dans les sociétés primitives*. Paris : Institut d'Ethnologie.
- MOKADDEM H., 2015. *Pratiques culturelles kanak et signes identitaires*. Conférence du 20 janvier 2015. Paris : Maison de la Nouvelle-Calédonie.
- MONNERIE D., 2005. *La Parole de notre Maison. Discours et cérémonies kanak aujourd'hui (Nouvelle-Calédonie)*. Paris : CNRS Éditions, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- MONNERIE Denis, 2012. « Objets cérémoniels, chaînes opératoires et élaboration des relations sociales (arama et hoot ma whaap, kanaky Nouvelle-Calédonie, Mélanésie) », *Techniques & Culture*, 58 (*Objets irremplaçables*). Paris : Les éditions de la Maison des sciences de l'Homme, 122-141.
- NAAOUTCHOUE A., Emmanuel Tjibaou, 2013. *Thewe men Jila : la monnaie kanak et les richesses du "panier sacré"*. Conférence enregistrée le 19 septembre 2013 au Centre Culturel Tjibaou. Nouméa : ADCK.
- NEAOUTYINE M.-S., 2011. *Vision de l'autre, reflet de soi ? Photographes professionnels et amateurs de Nouvelle-Calédonie de 1870 à 1940*. Nouméa : Editions du Musée de Nouvelle-Calédonie.
- OZANNE-RIVIERRE F., Jean-Claude Rivierre et Claire Moyse-Faurie, 1980. *Mythes et contes de la Grande-Terre et des îles Loyauté (Nouvelle-Calédonie)*. Paris : SELAF.
- PATOUILLET J., 1873. *Trois ans en Nouvelle-Calédonie*. Paris : E. Dentu.
- PILLON P., 1995. « Parenté agnatique et par alliance, positions statutaires et circulation des offrandes : le déroulement contemporain d'une cérémonie des morts dans la vallée de la Kouaoua (Nouvelle-Calédonie) », *Journal de la Société des océanistes*, 100-101 : 165-190.
- PITOISET A., 1999. *Nouvelle-Calédonie, Horizons Pacifiques*. Paris : Editions Autrement.
- PROCOPIOU H., 2015. « Le plaisir au travail. Techniques, sens et émotions : le regard d'une archéologue », intervention lors du *Séminaire de la culture matérielle* du 29 janvier 2015. Paris : Musée du Quai Branly.
- RAU E., 1944. *Institutions et coutumes canaques*. Paris : Larose Editeur.

- SAHLINS M.D., 1963. « Poor Man, Rich Man, Big-Man, Chief : Political Types in Melanesia and Polynesia », *Comparative Studies in Society and History*, Vol. 5, n°3. Cambridge University Press, 285-303.
- SARASIN F., 2009 [1929]. *Ethnographie des Kanak de Nouvelle-Calédonie et des Iles Loyauté*. Paris : Ibis Press.
- SAUTTER G. (dir.), 1981. *Atlas de la Nouvelle-Calédonie et dépendances*. Paris : Editions de l'Office de la recherche scientifique et technique Outre-Mer (ORSTOM).
- TJIBAOU J.-M. et Philippe Missotte, 1976. *Kanaké, mélanésien de Nouvelle-Calédonie*. Papeete : Les éditions du Pacifique.
- TJIBAOU J.-M. et Guiart Jean, 1976. « Recherche d'identité mélanésienne et société traditionnelle », *Journal de la Société des Océanistes*, tome XXXII, n°53, 281-292.
- TJIBAOU J.-M., 1981. « Etre mélanésien aujourd'hui », *Esprit*, n°57, 81-93.
- TJIBAOU J.-M., 1985. « Entretien avec Jean-Marie Tjibaou », *Les Temps Modernes. Nouvelle-Calédonie : pour l'indépendance*, n° 464. Paris : Presses d'aujourd'hui, 1587-1601.
- VAN DEN BROEK D'OBRENAN C., 1939. *Le voyage de "la Korrigane"*. Paris, Payot.
- WEDOYE B., 1994. « La monnaie kanak », *Mwa Vée*, n°7. Nouméa : ADCK, 36-39.
- WEDOYE B., 1998. « Les monnaies kanak traditionnelles », *Mwa Vée*, n°20. Nouméa : ADCK, 23-25.
- WEINER A.B., 1982. « Plus précieux que l'or : relations et échanges entre hommes et femmes dans les sociétés d'Océanie », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, n°2, 222-245.
- WEINER A.B., 1983. « From Words to Objects to Magic : Hard Words and the Boundaries of Social Interaction », *Man*, vol. 18, n°4. Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland, 690-709.
- WEINER A.B., 1985. « Inalienable Wealth », *American Ethnologist*, Vol.12, n°2. Wiley, American Anthropological Association, 210-227.
- WEINER A.B., 1992. *Inalienable possessions: the paradox of keeping-while-giving*. Berkeley-Los Angeles-Oxford, University of California Press.

Documents de l'Agence de Développement de la Culture Kanak (ADCK), n° AJI09.237.1, AJI11.475.4, HMW09.487.1, PAI06.321.1, PAI06.322.1 et PAI06.323.1

La Bible, Evangile selon saint Matthieu 26:26-28 ; Evangile selon saint Luc 22:14-20.

Le nouveau Petit Robert : dictionnaire de la langue française, 1993. Paris : Dictionnaires Le Robert.

Mwà Véeé, 2008. « La guerre kanak de 1917 », n°62. Nouméa : ADCK.

Sites internet

www.quaibrantly.fr

www.museenouvellecaledonie.nc

www.adck.nc

www.mncparis.fr

www.explorateur-carto.georep.nc/explorateur-carto/

www.lacito.vjf.cnrs.fr/images/cartes/

www.sothebys.com

www.christies.com

www.guampedia.com/governor-carlton-skinner/

www.lalere.fr/2013/10/13/nouvelle-caledonie-coutume-au-musee-quai-brantly-77013.html

Archives

Album photographique d'Ernest Robin : http://data.bnf.fr/14978241/ernest_robin/

Archives de J. Otto Haas, Archives du Musée du Quai Branly :

Cote D003600/46048 (courrier – 14 documents) : Entrée des objets dans les collections nationales (25/10/1965 – 14/06/1966) [documentation administrative et juridique].

Archives photographiques de J. Otto Haas, Archives de Nouvelle-Calédonie :

album 148 Fi 16.

Archives de la Korrigane, Archives du Musée du Quai Branly :

non cotées et carton 3/3.

Archives de Maurice Leenhardt, Archives du Musée du Quai Branly :

- Cote D000997/35653 (inventaire – 4 documents) : Inventaire d'objets de la mission de Mr Leenhardt confiés à la Société des Etudes Mélanésiennes et laissés en dépôt au musée de Nouméa pour être expédiés au Musée de l'Homme en temps utile [documentation administrative et juridique].

- Cote D000997/35651 (courrier – 7 documents) : Correspondance concernant les objets de la mission Leenhardt pendant la Seconde Guerre mondiale [documentation administrative et juridique].

Archives photographiques de Maurice Leenhardt, Archives de Nouvelle-Calédonie :

album 2 Num 13.

Archives de Philippe Rey-Lescure, Archives du Musée du Quai Branly :

- Cote D001165/35999 (courrier – 1 document) : Courrier demandant des informations pour collecter les objets [documentation administrative et juridique].

- Cote D001165/36000 (liste – 3 documents) : Liste des objets envoyés avec report des n° d'inventaire (20/12/1930 – 05/01/1931) [documentation administrative et juridique].

- Cote D001165/36002 (courrier – 1 document) : Précision sur certains objets envoyés (15 avril 1931) [documentation administrative et juridique].